

PLAN DE GESTION D'UNE CRISE SANITAIRE

CPTS Itinéraire Santé



FICHE D'IDENTITÉ DE LA CPTS

FICHE IDENTITÉ CPTS	
Nom de la CPTS	CPTS ITINÉRAIRE SANTÉ
Forme juridique	Association Loi 1901
RNA n°	W133032477
Enregistrement en préfecture le	25 avril 2019
N° SIRET	853 848 224 00020
Adresse de son siège social	67 montée de Saint Menet Parc la Buzine-Bat B 13011 Marseille
Référent SSE (identité et coordonnées)	Gaël De Beaudrap Infirmier SAMU 06 75 22 58 38 gdebeaudrap13@gmail.com
Coordonnées : - Téléphoniques - E-mail - Site internet	06 63 00 75 52 direction@cpts-itinaire-sante.fr contact@cpts-itinaire-sante.fr cpts-itinaire-sante.fr
Labellisée ARS	7 juillet 2021
Contractualisation à l'ACI	30 juillet 2021
Mise à jour du plan	Mai 2025

Tableau n°1: Fiche identité de la CPTS – Source : CPTS Itinéraire Santé

SOMMAIRE

PLAN SSE CPTS ITINÉRAIRE SANTÉ

FICHE IDENTITÉ CPTS.....	1
I – Création d’un comité de pilotage.....	3
A. Membres du comité de pilotage.....	3
B. Fonctionnement du comité de pilotage.....	4
II – Écosystème de la CPTS	5
A. Cartographie des risques du territoire de la CPTS.....	6
B. Cartographie des ressources du territoire de la CPTS.....	7
C. Analyse SWOT de la CPTS	10
III – Préparation de la réponse par la CPTS.....	12
A. Constitution de la cellule de crise	12
B. Membres de la cellule de crise	16
C. Outils de réponses	16
IV – Dispositif de gestion de crise.....	17
V – Fonctionnement opérationnel de la cellule de crise.....	25
VI – Démarche d’amélioration continue de la qualité	35
A. Politique d’archivage du plan de gestion de crise.....	35
B. Réactualisation du document.....	35
C. Politique d’information / sensibilisation et Plan de formation.....	35
D. Programme annuel d’exercices et entraînements.....	35
E. RETEX et Réévaluation du dispositif.....	35
ANNEXES	37
OUTILS.....	57
GLOSSAIRE.....	67
BIBLIOGRAPHIE.....	70

I- Création d'un comité de pilotage

A. Membres du comité de pilotage

Nom Prénom	Profession	Lieu d'exercice	Structure	Fonction au sein de la structure
Ronflé Didier	Médecin généraliste			Président
Ghazarossian Julie	Coordinatrice	67 montée de St Menet	CPTS Itinéraire Santé	Coordinatrice
Guillanton Johanna	Directrice	67 montée de St Menet	CPTS Itinéraire Santé	Directrice
De Beudrap Gael	Infirmier SAMU	Marseille		Référent SSE
Parisot Alexia	Infirmière	13013		Trésorière
Goudard Agnès	Infirmière	13013		Vice-présidente
Sarthou Guillaume	Infirmier	13012		-
Chabert- Alcaraz Pascale	Médecin généraliste	Allauch	Cabinet médical les Oliviers	-
Ahamada Sitty	Infirmière	13012		Administratrice
Oliva Emmanuelle	Infirmière	13011		Administratrice
Migneret Céline	Infirmière	13011		-
Maamri Linda	Infirmière	13013		-
Pasquinelli Christelle	Infirmière	13013		-

Tableau n° 2 : Composition de l'équipe projet de la CPTS – Source : CPTS Itinéraire Santé

Référent SSE CPTS Itinéraire Santé

De Beudrap Gaël, infirmier SAMU-SMUR de Marseille (SAMU zonal) depuis 2002, référent SSE paramédical.

Diplômé du certificat d'études universitaire de prise en charge des Urgences Collectives et des soins d'Urgence en Situation de Catastrophe, du PreHospital Trauma Life Support, du Tactical Emergency Casualty Care.

Actuellement formateur spécialisé pour l'Attestation de Formation Aux Gestes et Soins d'Urgence en Situation Sanitaire Exceptionnelle au Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence zonal 13.

Il est à l'origine de nombreuses formations ciblées sur les risques NRBC-e ainsi que sur le risque terroriste.

Il a co-écrit " le Mémento Primo-Intervenants Attentats- Damage Control" seul ouvrage de poche à ce jour dans ce domaine.

B. Fonctionnement du comité de pilotage

	Description (Moyens de contacts, nombre de professionnels contactés/invités, date et lieux des réunions, nombre de participants...)
Réunion de présentation de la mission → janvier 2023	Réunion en présentiel avec une quinzaine de participants au Centre Gérontologique Départemental de Montolivet afin de présenter la trame nationale et les attendus de la mission
Participation à la journée Crise Sanitaire organisée par l'ARS PACA - CESU - URPS ML PACA → 28 février 2023	Mails utilisés pour sondage, recensement et information sur les risques SSE
Réunions de l'équipe projet → 29 mars 2023 → 22 mai 2023 → 28 juin 2023	Réunions en présentiel / visio pour évaluation des besoins et contraintes du territoire / moyens disponibles / actions à mener
Rencontre avec les maires du territoire pour évaluation des risques → mai 23	Johanna Guillanton, Julie Ghazarossian et Guillaume Sarthou représentent la CPTS : importance de la communication CPTS/Mairie/ARS
Formation interne SSE → 6 et 7 octobre 2023	Formation des membres de la CPTS crise sanitaire aux risques SSE (Gaël De Beudrap)
Modalités de communication utilisées (mails, newsletter, webinaires, questionnaires...) → décembre 2023	Questionnaire envoyé aux adhérents afin de recenser les ressources matérielles et humaines disponibles
Réévaluation annuelle du projet et amélioration des possibilités de réponses → janvier 2024	Réunion présentielle et communication auprès des adhérents
Soirée immersive proposée aux adhérents → 11 avril 2024	Sensibiliser les PS du territoire aux risques potentiels présents, aux gestes de premiers secours et immersion dans une panic room au Golf de la Salette Une quarantaine de professionnels de santé et directeurs de structures étaient présents

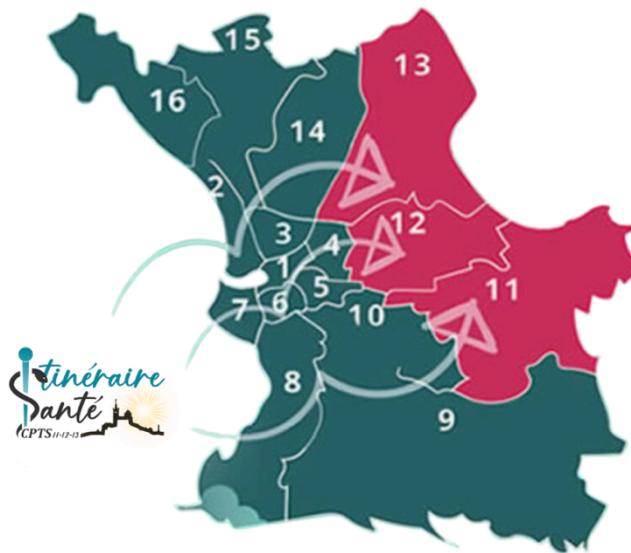
Relecture du plan de gestion → avril/mai 2024	Relecture et réajustement du plan de gestion de crise par les co-directrices
Réunion groupe SSE 10/09/2024	Réunion de rentrée: Retour des remarques de l'ARS sur l'écriture de notre projet. Définition des objectifs de l'année.
Exercice Ceveso ARKEMA octobre 2024	Évaluation de la gestion de l'alerte en interne, la prise de décision et l'ouverture de la cellule de crise CPTS.
Réunion avec les directeurs des établissements ORSAN le 13/11/2024	Directeurs présents: Valvert, Msp Malpassé, clinique St Roch, clinique St martin, Msp Bois Lemaitre, HIA Laveran) : première rencontre sur l'analyse des forces et faiblesses de chacun des participants et émergence des idées de coopérations sur la gestion humaine, matérielle ainsi que sur le rôle de coordination que pourrait avoir la cellule de crise de la CPTS.
Réunion du 3/12/2024	Retex exercice Arkéma et réunion intra partenaires. Préparation de la soirée de janvier
Réunion du 9/01/2025	Préparation soirée du 23 janvier à destination des professionnels de santé du territoire
Soirée immersive de janvier 2025 proposée aux adhérents	Sensibilisation au rôle des soignants libéraux en situation AMAVI Escape Game (fusillade multi-victimes) triage et gestes de Damage Control
Réunion du 14/3/2025	Analyse des retex 2024/2025 et mise à jour du plan gestion de crise
Ateliers auprès des enfants du club de foot de la Grande bastide Cazaulx, 13012 le 21/5/2025	Sensibilisation des enfants (club de foot) sur le SAIP et FR-Alerte en cas de risque pour la population et conduite à tenir immédiate
Journée mondiale des premiers secours, septembre 2025	Sensibilisation du grand public à l'occasion de la journée mondiale du secourisme (septembre 2025) avec 3 ateliers : prise en charge de l'ACR + DSA, jeux interactif pour la composition d'un sac d'évacuation de 72h, atelier ludo pédagogique avec l'outil SECOURISTE (carte de jeux) dans la galerie marchande d'Auchan La Valentine.

Tableau n° 3 : Modalités de fonctionnement du comité de pilotage – Source : CPTS Itinéraire Santé

II- Écosystème de la CPTS

Il conviendra d'analyser les risques et menaces potentielles sur le territoire de la CPTS Itinéraire Santé en prenant en compte les particularités territoriales et les ressources locales disponibles du territoire. La finalité est d'identifier des capacités de réponse afin de pouvoir adapter une stratégie de réponse à une situation de crise donnée.

La CPTS Itinéraire Santé est une CPTS de taille 4, soit une population totale de plus de 210 000 habitants.



Située dans le département des Bouches du Rhône, elle couvre les communes suivantes :

COMMUNE	CODE POSTAL	NOMBRE D'HABITANTS (<i>Année RP INSEE à préciser</i>)
MARSEILLE	13011	57519 RP 2020
	13012	61931 RP 2020
	13013	91959 RP 2020

Tableau n°4 : Les différentes communes et le nombre d'habitants du territoire de la CPTS – Source CPTS Itinéraire Santé

A. Cartographie des risques du territoire de la CPTS

RISQUES NATURELS IDENTIFIÉS			
	13011	13012	13013
Inondation	+++	+++	+++
Risque Côtier	+++	+++	+++
Séisme	+	+	+
Mouvement de terrain	+++	+++	+++

RISQUES NATURELS IDENTIFIÉS			
Retrait gonflement des argiles	++++	++++	++++
Feu de forêt	+++	+++	+++
RISQUES TECHNOLOGIQUES IDENTIFIÉS			
Installations industrielles classées	+++	+++	+++
Nucléaire	+++	+++	+++
Canalisations de transport de matières dangereuses	+++	+++	+++
Pollution des sols	+++	+++	+++
Risques miniers	+++	+++	+++
RISQUES BIOLOGIQUES ÉMERGENTS			
Épidémies saisonnières (covid, grippe , bronchiolite)	+++	+++	+++
Rougeole, arboviroses	+	+	+
RISQUES AMAVI			
Grands rassemblements, actes de terrorisme	+	+	+
Attentats (nombreuses zones commerciales)	++	++	++
RISQUES D'ALTÉRATION DE L'OFFRE DE SOINS			
Pénurie, routes coupées, coupure d'eau ou d'électricité	+	+	+

Tableau n°5 : Cartographie des risques du territoire de la CPTS – Source CPTS Itinéraire Santé

(cf cartes du territoire en **annexe 1**)

+ : Risque existant faible

++ : Risque existant modéré

+++ : Risque existant

++++ : Risque existant important

B. Cartographie des ressources du territoire de la CPTS

Les établissements de santé et les établissements médico-sociaux sont soumis réglementairement à la production de plan de gestion de crise. Le tableau nous permet d'identifier ces différents acteurs, leur niveau d'intervention en cas de survenue d'une SSE.

		CLASSIFICATION ORSAN		
NOMS ETAB	ARR	ES 1 ^{ERE} LIGNE	ES 2 ^{EME} LIGNE	REPOSE MINIMALE
Clinique St Martin	13011	-		AMAVI-NRC-REB-E PI CLIM-MÉDICO PSY
CH VALVERT	13011	-	MEDICO-PSY	AMAVI-NRC-REB-E PI CLIM
Clinique la Provençale	13011	-		AMAVI-NRC-REB-E PI CLIM-MÉDICO PSY
Clinique St Roch Montfleuri	13011	-	MEDICO-PSY	AMAVI-NRC-REB-E PI CLIM
Clinique des 4 Saisons	13011	-	MEDICO-PSY	AMAVI-NRC-REB-E PI CLIM
Clinique la Salette	13011	-	-	AMAVI-NRC-REB-E PI CLIM-MÉDICO PSY
Hôpital privé Beaugregard	13012	AMAVI-REB- EPI CLIM	NRC	MEDICO-PSY
Clinique Chanteclerc	13012	-	AMAVI-EPI CLIM	NRC-REB- Médico-psy
Clinique Vert Coteau	13012	-	AMAVI-NRC-REB- EPI CLIM	MEDICO-PSY
Clinique des 3 Lucs	13012	-	MÉDICO-PSY	AMAVI-NRC-REB-E PI CLIM
CGD	13012	-	EPI CLIM	AMAVI-NRC-REB- MÉDICO PSY
HIA LAVERAN	13013	AMAVI-REB- EPI CLIM Expert; NRC	MÉDICO-PSY	-

Tableau n° 6 : Recensement des établissements sanitaires et médico-sociaux présents sur le territoire de la CPTS plan ORSAN - Source : CPTS Itinéraire Santé

Les collectivités territoriales

Collectivité/Institution	Ville	Adresse
Mairie centrale de Marseille	Marseille	2 place François Mireur
Mairie 11/12	Marseille	Bd Bouyala d'Arnaud,13011
Mairie 13/14	Marseille	72 rue Paul Coxe, 13014
La métropole	Aix-Marseille	
Le département	BDR	
La région	PACA	

Tableau n° 7 : Recensement des collectivités, institutions présentes sur le territoire de la CPTS - Source : Itinéraire Santé

Autres ressources identifiées par la CPTS en intra territorial :

La CPTS compte deux maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) sur son territoire

- MSP de Bois Lemaître
- MSP du Vallon de Malpassé

Les maisons de santé du territoire ont élaboré également un plan de gestion de crise sanitaire qui viendra s'articuler avec celui de la CPTS Itinéraire Santé.

Découverte mutuelle des deux process de gestion de crise. Projection de réunions futures (2025/2026) sur le rôle de coordination que doit avoir notre cellule de crise. Projet de création d'un exercice de grande ampleur impliquant les MSP et la CPTS à la fin de nos réflexions pour évaluation.

De nombreux établissements sont également présents sur le territoire, classés par arrondissement qui se trouvent en **annexe 2** du plan.

Autres ressources identifiées par la CPTS en extraterritorial :

Un groupe de discussions entre les coordonnateurs des CPTS des Bouches du Rhône existe de manière informelle. Cela s'articule autour d'échanges et de partages d'informations.

Pour le moment il n'y a pas de modalités de travail prévue avec les autres CPTS si ce n'est de potentiellement réitérer ce qui avait été fait pendant la période de vaccination COVID, à savoir gérer tous ensemble (les CPTS Marseillaises) un centre de grande ampleur visant à coordonner l'organisation des professionnels de santé qui interviendraient. Un document partagé a été créé pour recenser les différents référents SSE du département.

Les référents SSE des CPTS du département des Bouches du Rhône ont été également répertoriés et listés dans un tableau.

Le DAC 13 Sud (Marseille-Aubagne-La Ciotat) permet également la gestion des cas complexes.

Le Service d'Accès aux Soins (SAS) est effectif sur le département depuis juillet 2023.

Le recensement des moyens humains susceptibles d'être mobilisés

Ce recensement est basé sur le nombre de professionnels de santé exerçant sur le territoire de la CPTS Itinéraire Santé.

Un annuaire interne à la CPTS recense l'ensemble des professionnels de santé adhérents pour permettre une communication massive

Commune et arr.	MG	Méd. Spé.	IDEL	Pharma	Biologistes	SF	MKDE	Orthophonistes
Marseille 13011	48	34	186	19	6	5	70	25
Marseille 13012	78	146	186	25	11	19	232	35
Marseille 13013	85	45	229	34	15	13	204	34

Tableau n°8 : recensement des PSL par commune – Source : Rézone CPTS

Certaines pharmacies et médecins du territoire proposent des créneaux de téléconsultations non programmées ([annexe 3](#)).

Le recensement des moyens matériels susceptibles d'être mobilisés

Le recensement des moyens matériels a été fait grâce à un questionnaire en [annexe 4](#).

Il permet de recenser également les professionnels qui auraient des compétences supplémentaires (formations diplômantes, certifiantes, langues parlées, notion des gestes d'urgence etc).

Un tableau est disponible sur un drive partagé mais également en format papier dans le dossier rouge dédié.

Matériel recensé sur le territoire

13011				
LOCAUX				
	Capacité d'accueil	Espace de réunion	Matériel informatique	Espace de stockage
<u>Salle de crise 1</u> 67 montée de Saint Menet, parc la Buzine, 13011 Mlle	20 personnes	oui	- 1 ordinateur - 1 téléphone	
<u>Salle de crise 2</u> 4 rue André Isaïa 13013		oui	- 1 ordinateur	

Le recensement des solutions de téléconsultation sur le territoire

13011

PHARMACIES		MÉDECINS	
Pharmacie Calissi	Allée de la Rouguière		
Pharmacie du parc St Cyr	130 ch de la Valbarelle		
Pharmacie du midi	111 route des Camoins		

13012

PHARMACIES		MÉDECINS	
Pharmacie des Cigalons	22 av des Cigalons	Dr Muller Patrick	en semaine entre 7h et 9h
Pharmacie du métro St Barnabé	53 Bd Gassendi	Dr Mathéron Anthony	créneau début de soirée rdv sur doctolib
Pharmacie du Village	81 rue Montaigne		

13013

PHARMACIES		MÉDECINS	
Pharmacie de la Batarelle	Cc de la Batarelle Haute, 6 rue Missiri		

C. Analyse SWOT de la CPTS

INTERNE	
Forces <ul style="list-style-type: none"> • Nombreux PS sur le territoire • Référent SSE et comité de pilotage formés • Expérience COVID 	Faiblesses <ul style="list-style-type: none"> • Peu de ressources humaines mobilisées • Grand territoire à couvrir
EXTERNE	
Opportunités <ul style="list-style-type: none"> • Établissement de 1ère ligne présent sur le territoire • Lien direct avec l'ARS • Lien avec d'autres CPTS du département • Lien avec les entreprises de la vallée de l'Huveaune 	Menaces <ul style="list-style-type: none"> • Zones à risques multiples

Tableau n°9 : Analyse SWOT de la CPTS – Source : CPTS Itinéraire Santé

III – Préparation de la réponse par la CPTS

A. Constitution de la cellule de crise

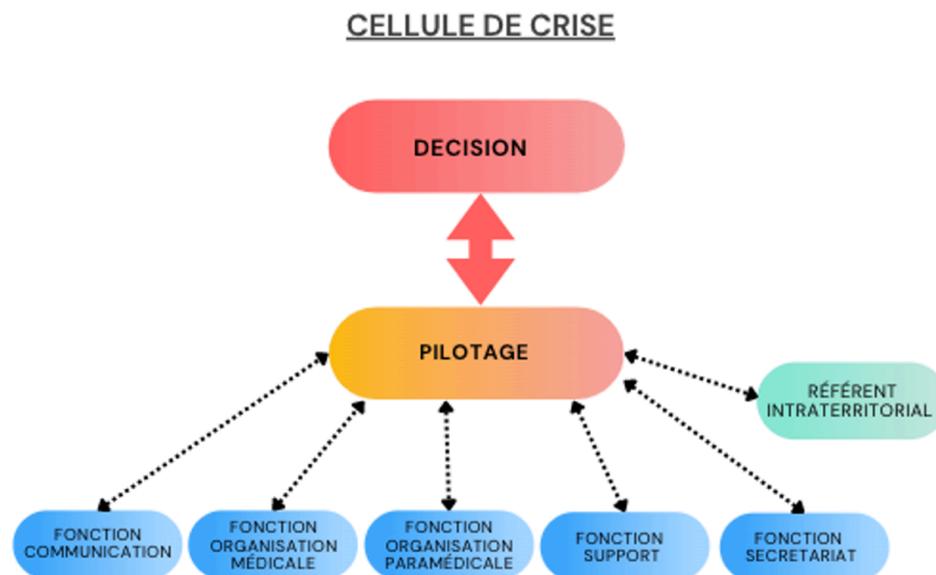


Schéma n°1 : Composition de la Cellule de Crise de la CPTS – Source URPS ML PACA

Fonctions et missions des membres de la cellule de crise

Fonction	Missions principales	Référénts	Interlocuteur interne à la CPTS	Interlocuteur externe à la CPTS
D É C I S I O N	<ul style="list-style-type: none"> -Faire le lien avec les tutelles et les partenaires -Valider les actions mises en œuvre par la cellule de crise -Valider la stratégie d'organisation, de communication et d'information -Valider des mesures de sécurisation des PS et patients. -Valider la sortie de crise 	<p><u>Président:</u> Ronflé Didier</p> <p><u>Directrice:</u> Guillanton Johanna</p> <p><u>Coordinatrice</u> Ghazarossian Julie</p> <p><u>Référent SSE:</u> Gael De Beudrap</p>	Référent SSE: Gael De Beudrap	ARS
P I L O T A G E	<ul style="list-style-type: none"> Répartir les tâches, coordonner et animer les différentes composantes de la cellule de crise Organiser la communication entre les différentes composantes de la conduite de crise au sein de la CPTS, ainsi qu'avec l'extérieur. Assurer la communication avec les autorités en lien avec la fonction décision Recevoir, analyser et synthétiser les informations Piloter les points de situation Mettre en œuvre les actions et les suivre 	<u>Référent SSE:</u> Gael De Beudrap	<ul style="list-style-type: none"> -Ronflé Didier -Guillanton Johanna -Ghazarossian Julie -Goudard Agnès -Parisot Alexia -Chabert Pascal -Sarhou Guillaume 	ARS
O R G	Définir la stratégie de prise en charge médicale au regard de la SSE	Dr Pascale Chabert	<ul style="list-style-type: none"> -Gaël De Beudrap -Goudard Agnès 	

<p style="text-align: center; color: red;">A N I S A T I O N M É D I C A L E</p>	<p>Adapter la stratégie médicale en fonction de l'évolution de la crise sanitaire Mobiliser les professionnels médicaux libéraux Coordonner les prises en charge médicale en lien avec le SAMU Recenser les publics fragiles Alerter sur les besoins en produits de santé</p>		<p>-Parisot Alexia -Sarhou Guillaume</p>	
<p style="text-align: center; color: red;">O R G A N I S A T I O N P A R A M É D I C A L E</p>	<p>Définir la stratégie de prise en charge paramédicale au regard de la SSE Adapter la stratégie paramédicale en fonction de l'évolution de la crise sanitaire Mobiliser les professionnels paramédicaux libéraux Recenser les publics fragiles Alerter sur les besoins en produits de santé</p>	<p>Parisot Alexia Migneret Céline Pasquinelli Christelle</p>	<p>-Ronflé Didier -Gaël De Beaudrap -Goudard Agnès -Dr Chabert -Sarhou Guillaume</p>	
<p style="text-align: center; color: red;">C O M M U N I C A T I O N</p>	<p>Mettre en œuvre la stratégie de communication adaptée à la situation et validée par la fonction décision. Rédiger les communiqués de presse Organiser les points de presse</p>	<p>Goudard Agnès Maamri Linda</p>	<p>-Ronflé Didier -Guillanton Johanna -Ghazarossian Julie -Gaël De Beaudrap -Dr Chabert -Sarhou Guillaume -Parisot Alexia</p>	<p>Presse, médias Canaux communication institutionnels : DGS, alertes ARS, Flash AM Grand Public</p>

				Adhérents de la CPTS
S U P P O R T	<p>Identifier et recenser les besoins en matériel</p> <p>Gérer les ressources matérielles</p> <p>Garantir la sécurisation des installations</p> <p>Gérer les ressources humaines (plannings, remplacements, etc.).</p>	<p>Sarthou Guillaume</p> <p>Ahamada Sitty</p>	<p>-Ronflé Didier</p> <p>-Guillantou Johanna</p> <p>-Ghazarossian Julie</p> <p>-Gaël De Beaudrap</p> <p>-Goudard Agnès</p> <p>-Dr Chobert</p> <p>-Parisot Alexia</p>	<p>Communes, collectivités, Fournisseurs de matériels Armée, SDIS, Sécurité Civile</p>
S E C R E T A R I A T	<p>Réceptionner les appels téléphoniques et courriels, tenir les mains courantes, tenir le tableau de bord, suivre les points de situation, rédiger les comptes rendus, etc.</p>	<p>Goudard Agnès</p> <p>Oliva Emmanuelle</p>	<p>-Ronflé Didier</p> <p>-Guillantou Johanna</p> <p>-Ghazarossian Julie</p> <p>-Gaël De Beaudrap</p> <p>-Parisot Alexia</p> <p>-Dr Chobert</p> <p>-Sarthou Guillaume</p>	
R E P R E S E N T A T I O N I N T R A T E R R	<p><i>Mobiliser les PSL de la zone concernée</i></p> <p><i>Identifier et recenser les besoins en matériel</i></p> <p><i>Faire le lien en intraCPTS avec les autres membres de la Cellule de crise et autres représentants territoriaux</i></p> <p><i>Décliner la stratégie mise en place au sein territoire</i></p> <p><i>Faire le lien avec la cellule de crise</i></p> <p><i>Faire les points réguliers avec la cellule de crise</i></p>	<p><u>Président :</u> Ronflé Didier</p> <p><u>Directrice:</u> Guillantou Johanna</p> <p><u>Coordinatrice</u> Ghazarossian Julie</p> <p><u>Référent SSE:</u> Gael De Beaudrap</p>	<p>-Ronflé Didier</p> <p>-Guillantou Johanna</p> <p>-Ghazarossian Julie</p> <p>-Gaël De Beaudrap</p> <p>-Goudard Agnès</p> <p>-Dr Chobert</p> <p>-Sarthou Guillaume</p>	<p>Partenaires extérieurs de la zone concernée</p>

I T O R I A L E				
--------------------------------------	--	--	--	--

Tableau n°10 : Les différentes fonctions et missions de la cellule de crise de la CPTS – Source : CPTS Itinéraire Santé

B. Membres de la cellule de crise

Cf annexe 5a et 5b

C. Outils de réponse

	TITRE	RÉFÉRENCE
Outil déclenchement Plan Gestion crise	Procédure d'activation du dispositif de gestion crise (prévoir une version papier + une version dématérialisée des supports)	p.61
Outils conduite de crise	Fiches actions des membres cellule de crise Cartographie des ressources du territoire Annuaire des membres cellule de crise Annuaire des référents crise sanitaire (ARS, ville...) Annuaire des partenaires	p.24 à 33 p.42-43 p.16 p. 49-50
Outils de traçabilité	Modèles de main courante des informations entrantes, décisions, actions Modèle points de situation (échanges avec parties prenantes) Modèle de CR de réunions Tableau de bord de suivi des actions à mener (paper board) Modèles de planning des membres de la cellule Stylos, cahiers, prises de notes	page 59 à 63
Outils génériques de réponse	Listing Rappel des PS mobilisables Listing stock de base matériel et autres dispositifs Modalités de distribution du matériel et autres dispositifs fournis par les autorités Tableau de recensement des moyens humains Tableau de recensement du matériel fourni par autorités ou autres matériels disponibles (matériels médicaux indispensables, saturomètres, ECG, etc...)	p.64

Outils spécifiques par risque	Tableau Solutions de télésanté Listing des locaux potentiellement mobilisables si recours structures dédiées et capacité	p9-10

Tableau n°11 : Tableau des outils – Source : CPTS Itinéraire Santé

IV – Dispositif de gestion de crise

Phase 1 : de la réception de l'alerte à l'analyse de la SSE

- Un dispositif de veille opérationnelle:

Contact mail dédié : cpts11.12.13salledecrise@gmail.com (veille 24h/24-7/7)

Contact téléphonique CPTS : 06 63 00 75 52

Lieu de la cellule de crise: 67 montée de St Menet, Parc la Buzine, Bât B, 13011 Marseille.

Lundi, mardi, jeudi : 9h-15h

Mercredi : 13h-16h

Vendredi : 9h-12h

- Un dispositif de diffusion opérationnel de l'alerte en interne à la CPTS :

L'alerte sera transmise entre tous les membres du comité de pilotage chargé d'activer le dispositif (fiche réflexe 1).

La diffusion se fera par message via groupe dédié WhatsApp

- L'analyse de la situation

L'analyse de la situation se fera en présence de la fonction de direction avant d'apporter une réponse et armer une cellule de crise. (fiche reflexe 2)

Il conviendra de faire un point sur la situation, d'évaluer les besoins et les ressources nécessaires et disponibles.

Après analyse des documents internes et des informations relayées par les autorités il sera possible de décider d'un plan d'actions, dont l'armement de la cellule de crise.

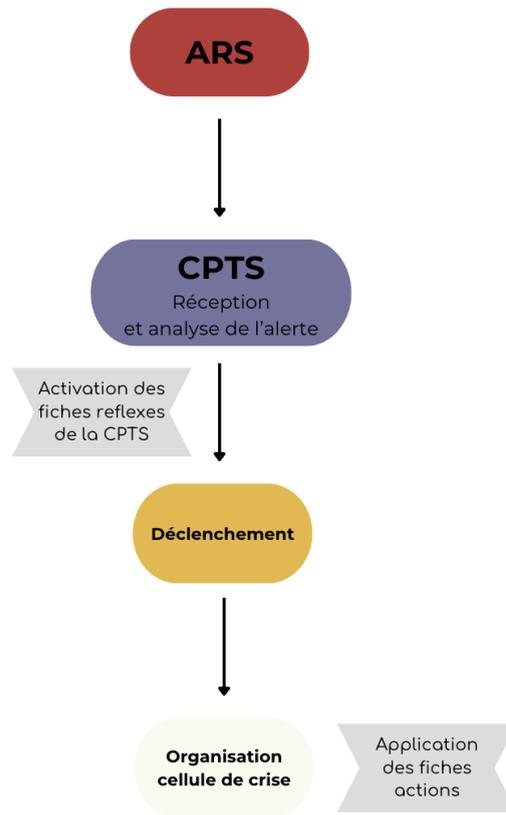


Schéma n°2 : Processus d'activation de la cellule de crise de la CPTS – Source : CPTS Itinéraire Santé

FICHE 1	RECEPTION DE L'ALERTE ET ANALYSE
FICHE 2	INSTALLATION ET CONSTITUTION DE LA CELLULE DE CRISE
FICHE 3	CONDUITE DE CRISE
FICHE 4	ATTERRISSAGE

Tableau n°12 : Tableau Récapitulatif Fiches Réflexes

Fiche réflexe 1 : Réception de l'alerte et analyse

PROCÉDURE D'ACTIVATION DU DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE		
Date :	Version 1 :	
FICHE REFLEXE 1 : RÉCEPTION DE L'ALERTE ET ANALYSE		
<u>CONCERNE</u> : LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE		
OBJECTIF : RÉCEPTION DE L'ALERTE, VÉRIFICATION, ANALYSE DE LA SITUATION		
PROCÉDURE	HEURE	FAIT PAR
<p>Action 1 : Veille opérationnelle du mail de crise CPTS par l'ensemble des membres du groupe crise sanitaire cpts11.12.13salledecrise@gmail.com</p> <p>Action 2 : Réception de l'appel/mail</p> <p>Noter :</p> <p>Heure d'appel/mail :</p> <p>Nom, Prénom de l'appelant :</p> <p>Fonction :</p> <p>N° de téléphone où joindre le correspondant :</p> <p>Origine de l'appel (ARS, Préfecture...) :</p> <p>Le message exact :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Action 3 : Vérification de l'appel</p> <p>Rappeler le correspondant au numéro noté précédemment pour confirmer la réalité de l'alerte.</p> <p>Action 4 : Analyse de la situation</p> <p>Appel ou SMS à Gaël (si indisponible : Johanna ou Julie) pour valider la décision d'armer la cellule de crise et <u>quel local utiliser</u>.</p>		

<p>Si l'alerte n'est pas validée (exemple territoire CPTS non concerné), le groupe peut suspendre la prise de décision d'armer la cellule de crise.</p> <p>Action 5 : Activation du dispositif par le déclencheur. Message sur le groupe WhatsApp Gestion crise sanitaire pour définir la/les personnes disponibles pour l'ouverture de la cellule de crise.</p> <ul style="list-style-type: none">⇒ FIN DE LA FICHE REFLEXE 1⇒ BASCULER SUR LA FICHE REFLEXE 2		
---	--	--

Phase 2 : Activation du plan de gestion et armement de la cellule de crise

Une fois la décision d'activation du plan de gestion de crise de la CPTS prise par les personnes habilitées, la cellule de crise doit être armée.

Fiche réflexe 2 : Installation et constitution de la cellule de crise

PROCÉDURE D'ACTIVATION DU DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE		
Date :	Version 1 :	
FICHE REFLEXE 2 : INSTALLATION ET CONSTITUTION DE LA CELLULE DE CRISE		
CONCERNE : TOUTE PERSONNE MEMBRE DU GROUPE CRISE SANITAIRE		
OBJECTIF : CONSTITUTION ET INSTALLATION CELLULE DE CRISE		
PROCÉDURE	HEURE	FAIT PAR
<p>Action 1 : Ouverture de la cellule de crise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rejoindre les locaux prédéfinis de la cellule de crise (11ou13e) -Récupérer la mallette gestion de crise et les équipements nécessaires au fonctionnement de la cellule - Ouvrir la mallette gestion de crise et sortir les procédures et fiches réflexes / fiches actions. - Mettre le tour de cou avec les clefs - Bloquer le portail à l'aide du carton et scotch dédiés (11eme) - Installer le panneau d'identification de la CPTS <p>Action 2 : Installation de la cellule de crise</p> <ul style="list-style-type: none"> -Allumer l'ordinateur de la CPTS -Entrer le code 111213 -Cliquer sur le logo Crise sanitaire Google Drive -Pour la cellule de crise n°2 ouverture de l'ordinateur : Idel13 -mot de passe : ordi -Se connecter à la messagerie : cpts11.12.13salledecrise@gmail.com Mdp : Cpts11.12.13salledecrise ! 		

<p>Action 3 : Information à l'ARS, aux membres de la CPTS et aux partenaires extérieurs de l'armement de la cellule de crise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mail type à envoyer à l'ARS pour signifier l'ouverture de la cellule de crise (<i>Annexe 2</i>) • Informer les membres de la CPTS et l'ensemble des partenaires extérieurs de l'armement de la cellule de crise, dont les partenaires institutionnels. Mail type (<i>Annexe 3</i>) <p>Ce message doit préciser les coordonnées téléphoniques et email de la cellule de crise.</p> <p>Action 4 : Appel des membres de la cellule de crise En cas d'absence de Gaël, appel de Johanna, puis Julie. Il convient d'inviter les membres de la cellule à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'organiser très rapidement pour se rendre disponibles, tant d'un point de vue professionnel (exemple : annuler les RDV et réunions prévues, etc.), que personnel (exemple : prévenir ses proches, organiser la garde des enfants, etc.). • Identifier le grade de la mobilisation des membres en fonction de la situation <ul style="list-style-type: none"> GRADE 1 : 1 membre pour l'ouverture et la gestion pendant 2h GRADE 2 : 2 membres pour l'ouverture et la gestion pendant >2h GRADE 3 : 2 membres pour l'ouverture et anticipation des besoins > 24h. <p>- Faire émarger les membres de la cellule de crise (<i>Annexe4</i>)</p> <p>- Rappel des éléments de contexte de la SSE et échanges sur la stratégie de réponse envisagée</p> <p>- Rappel des consignes de base de fonctionnement de la cellule de crise</p> <p>- Procéder à la répartition des fonctions de la cellule entre les membres</p> <p>- Distribuer les fiches actions à chaque membre de la cellule</p> <p>- Distribuer les outils de conduite de crise</p> <p>- Noter et horodater toutes les actions sur le cahier « main courante » nouvellement mis à disposition dans les deux locaux dédiés à la cellule de crise.</p> <p>- Se confiner avec les nouveaux dispositifs (scotch) en cas de risques de contamination (risque chimique ++)</p> <ul style="list-style-type: none"> • FIN DE LA FICHE REFLEXE 2 • BASCULER SUR LA FICHE REFLEXE 3 		
--	--	--

Phase 3 : Pilotage de la cellule de crise

Après diffusion de l'alerte en interne, la structure organise la montée en puissance du dispositif en élaborant la stratégie de réponse au sein de la cellule de crise.

Fiche réflexe 3 : Conduite de crise

PROCÉDURE D'ACTIVATION DU DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE		
Date :	Version 1 :	
FICHE REFLEXE 3 : CONDUITE DE CRISE		
<u>CONCERNE</u> : MEMBRES DE LA CELLULE DE CRISE		
<u>OBJECTIF</u> : GESTION DE LA SITUATION ADAPTEE A LA CRISE		
PROCEDURE	HEURE	FAIT PAR
<p>Action 1 : Dans ce cadre il appartient à chaque référent de veiller à la bonne application de sa ou ses fiche(s) : Cf. FICHES ACTIONS FONCTIONS CELLULE DE CRISE</p> <p>En conduite de crise, les objectifs stratégiques de la cellule de crise sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de la réponse à la SSE : définition et mise en œuvre de la stratégie. - Le suivi de la SSE : recevoir, traiter et classer les informations entrantes / tenir une main courante / tenir des tableaux de bord de suivi des actions/ réaliser des points de situations - La gestion du sujet sensible de la communication - La gestion des ressources (matérielles / humaines), notamment sur la durée 		

Phase 4 : L'atterrissage

Suite à une décision du comité de pilotage ou de la cellule de crise ou de la réception d'une décision de l' ARS
Un mail de fermeture sera envoyé aux membres de la cpts et à l'ARS

Fiche réflexe 4 : La sortie de crise

PROCÉDURE D'ACTIVATION DU DISPOSITIF DE GESTION DE CRISE		
Date :	Version 1 :	
FICHE REFLEXE 4 : ATERRISSAGE		
<u>CONCERNE</u> : FONCTION DE DÉCISION ET PILOTAGE		
<u>OBJECTIF</u> : SORTIE DE CRISE ET LEVÉE DU PLAN DE GESTION DE CRISE		
PROCÉDURE	HEURE	FAIT PAR
<p>Action1 : Après analyse de l'évolution de la SSE et après prise de contact avec la cellule d'appui ARS, la fonction décision de la cellule de crise décide de la désactivation du dispositif de gestion de crise et du désarmement de la cellule de crise.</p> <p>Action 2 : Noter l'identité du membre de la cellule de crise qui transmet l'information relative à la levée du dispositif de gestion de crise et à la sortie de crise :</p> <p>Action 3 : Envoyer un mail type de sortie de crise à l' ARS</p> <p>Action 3 : Informer l'ensemble des membres de la cellule de crise, l'ensemble des membres de la CPTS et les différents acteurs mobilisés de la désactivation du dispositif et du désarmement de la cellule. (Canal de diffusion à déterminer),</p>		

V- Fonctionnement opérationnel de la cellule de crise

FICHE ACTION FONCTION DECISION CELLULE DE CRISE

FICHE ACTION DECISION	
Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS Itinéraire Santé	
Version 1 – DATE : septembre 2023	
Concerne	Johanna GUILLANTON, Julie GHAZAROSSIAN
Missions	RESPONSABILITÉ GLOBALE DE L'OPÉRATION
Actions	<p>TEMPS 1 : ARMEMENT DE LA CELLULE DE CRISE :</p> <ul style="list-style-type: none">• Être en appui et en supervision des premières actions du pilote de la cellule de crise. <p>TEMPS 2 : CONDUITE DE CRISE :</p> <ul style="list-style-type: none">• Superviser le pilotage de la cellule de crise en lien avec le pilote de crise et valider les actions mises en œuvre.• Valider en appui avec les autres fonctions de la cellule un diagnostic de la situation et élaborer un dispositif stratégique de montée en puissance en fonction de la nature et de l'ampleur de la situation.• Valider la gradation de la réponse au regard de la situation• Faire le lien avec les autorités (Reporting à la cellule d'appui ARS, ...).• Définir des points de situations, en fonction de l'évolution des événements, à périodicité définie dès le début de la mise en place de la cellule.• Définir la stratégie de communication en lien avec le référent communication (communication de manière

	<p>graduelle et proportionnée adaptée à l'ampleur et l'évolution de la situation).</p> <p>TEMPS 3 : SORTIE DE CRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décider de la levée du Plan de gestion de crise et vérifier l'opérationnalité de l'application. • Vérifier l'effectivité de la mise en œuvre du retour à la normale.
<p>Moyens/ Outils</p>	<p><i>En présentiel ou via le groupe WhatsApp</i></p>

FICHE ACTION PILOTAGE DE LA CELLULE DE CRISE

FICHE ACTION DU PILOTE DE LA CELLULE DE CRISE	
Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS Itinéraire Santé	
Version 1 – DATE : septembre 2023	
Concerne	Julie GHAZAROSSIAN, Johanna GUILLANTON, Gaël DE BEAUDRAP
Missions	PILOTAGE DE LA CELLULE DE CRISE (et éventuel secrétariat sauf si fonction dédiée au secrétariat de crise)
Actions	<p>TEMPS 1 : ARMEMENT DE LA CELLULE DE CRISE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Désigner une personne dédiée aux rappels des absents de la cellule de crise si nécessaire et à l'émargement des membres. ● Identifier les rôles et responsabilités au fur et à mesure de l'arrivée des membres avec l'aval du responsable de la cellule. ● Distribuer les fiches Actions aux membres de la cellule de crise. ● Désigner une personne responsable de la traçabilité des fiches réflexes déclenchement Plan gestion crise. ● Installer les équipements et les outils pour la conduite de crise. ● Désigner une personne pour tenir la main courante de la cellule de crise (cahier ou fichier Excel). ● Assurer ou contrôler la bonne application de la tenue de la main courante (qui retrace l'ensemble des événements survenus de manière chronologique + contacts et décisions prises). <p>TEMPS 2 : CONDUITE DE CRISE (en lien constant avec Gaël via WhatsApp si absent)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Coordonner le pilotage de la cellule de crise et définir le rythme de fonctionnement de la cellule.

	<ul style="list-style-type: none"> • Synthétiser les actions menées (ou à mener) sur un tableau visuel de bord (ou identifier une personne ressource). • S'assurer de l'application des fiches Actions de chacune des fonctions de la cellule de crise tout au long de la crise. • Formaliser des protocoles et procédures en lien avec la montée en puissance de la situation si besoin. <p>TEMPS 3 : SORTIE DE CRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner la mise en œuvre de la levée du plan de gestion de crise.
Moyens/ Outils	<i>WhatsApp</i>

FICHE ACTION ORGANISATION MÉDICALE CELLULE DE CRISE

FICHE ACTION ORGANISATION MÉDICALE CELLULE DE CRISE	
Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS Itinéraire Santé	
Version 1 – DATE : septembre 2023	
Concerne	Dr Pascale CHABERT ALCARAZ
Missions	PILOTAGE DE L'ORGANISATION MÉDICALE
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ● Vérifier la transmission de l'Alerte Plan Gestion de Crise auprès des professionnels médicaux. ● Désigner les rôles et responsabilités au sein d'une sous cellule coordination médicale si besoin. ● Définir avec le pilote de la cellule de crise la stratégie de prise en charge (gradation adaptée aux ressources humaines et matérielles). ● Désigner une personne dédiée au suivi et à la traçabilité des recommandations sanitaires (DGS urgent etc..). ● Rester en lien avec les référents médicaux des autres cellules de crise du territoire et transmettre les reporting à la cellule de crise. ● Identifier les besoins en santé générés par la situation sanitaire exceptionnelle. ● Superviser le rappel des professionnels médicaux selon gradation ● Anticiper avec le référent paramédical des actions d'aller vers des populations éloignées du soin. ● S'assurer de la transmission de l'information de la levée du Plan de gestion de crise.
Moyens /Outils	<i>Présentiel</i>

FICHE ACTION ORGANISATION PARAMÉDICALE CELLULE DE CRISE

FICHE ACTION ORGANISATION PARAMÉDICALE CELLULE DE CRISE	
Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS Itinéraire Santé	
Version 1 – DATE : septembre 2023 Version 2 MAJ le 15 mai 2025	
Concerne	Alexia PARISOT/Céline MIGNERET/ Christelle PASQUINELLI
Missions	PILOTAGE DE L'ORGANISATION PARAMÉDICALE
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la transmission de l'Alerte Plan Gestion de Crise auprès des professionnels paramédicaux • Désigner les rôles et responsabilités au sein sous cellule coordination paramédicale si besoin • Rendre compte à la cellule de crise : points de situations (point des effectifs, point des besoins matériels...) • Participer avec le responsable de la cellule de crise et le référent médical à la gradation de la stratégie de prise en charge (gradation adaptée aux ressources humaines et matérielles). • Désigner une personne dédiée au suivi et à la traçabilité des stocks matériels et prévoir la distribution mis à disposition par les autorités. • Évaluer le nombre de professionnels paramédicaux mobilisables. • Rester en lien avec les référents paramédicaux des autres cellules de crise du territoire et transmettre les reporting à la cellule de crise. • Superviser le rappel de nouveaux professionnels paramédicaux en gradation 2 • S'assurer de la transmission de l'information de la levée du Plan de gestion de crise.
Moyens/ Outils	<i>Présentiel</i>

FICHE ACTION COMMUNICATION CELLULE DE CRISE

FICHE ACTION COMMUNICATION CELLULE DE CRISE	
Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS Itinéraire Santé	
Version 1 – DATE : septembre 2023 Version 2 MAJ le 15 mai 2025	
Concerne	Agnès GOUDARD/ Linda MAAMRI
Missions	MISE EN ŒUVRE DE LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger des supports de communication interne et externe validés par la fonction décision de la cellule de crise • Organiser des points de presse si nécessaire • Faire le reporting des communications émanant des autres cellules de crise du territoire et des autorités • Identifier un porte-parole pour assurer la communication interne et externe (autorités, médias...)
Moyens/ Outils	Création d'une newsletter pour diffusion d'informations en lien avec la crise aux professionnels de santé (Annexe 12)

FICHE ACTION SUPPORT CELLULE DE CRISE

FICHE ACTION SUPPORT CELLULE DE CRISE	
Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS Itinéraire Santé	
Version 1 – DATE : septembre 2023 Version 2 MÀJ le 15 mai 2025	
Concerne	Guillaume SARTHOU/ Sitty AHAMADA
Missions	COORDINATION DES BESOINS EN SUPPORT LOGISTIQUE ET SÉCURITÉ
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et recenser les besoins en matériel • Organiser la distribution de stock • Contacter les prestataires et personnes ressources pour piloter l'acheminement des équipements logistiques • Sécuriser les installations dédiées si besoin • Identifier des personnes responsables des infrastructures dédiées si besoin
Moyens/ Outils	<i>A déterminer par la CPTS</i>

FICHE ACTION SECRÉTARIAT DE LA CELLULE DE CRISE

FICHE ACTION SECRETARIAT CELLULE DE CRISE	
Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS Itinéraire Santé	
Version 1 – DATE : septembre 2023 Version 2 MÀJ le 15 mai 2025	
Concerne	Agnès GOUDARD/Emmanuelle OLIVA
Missions	TENUE DU SECRÉTARIAT DE LA CELLULE DE CRISE
Actions	<ul style="list-style-type: none"> • Réception des appels et courriels • Tenue de la main courante (listings des appels, des mails, décisions prises...), ce qui assure la traçabilité de ce qui se déroule dans la cellule • Rédaction des points de situations (attention, selon le profil du secrétariat et la charge de travail, cette fonction peut être confiée au pilote) • Suivi des transmissions de documents aux institutions • Rédaction de tout document nécessaire pour le suivi des actions • Remplissage des Tableaux de bord (actions à mener ou qui ont été menées). • Formalisation de CR de réunions si besoin.
Moyens/ Outils	<i>A déterminer par la CPTS</i>

FICHE ACTION RÉFÉRENT INTRACPTS ZONE

FICHE ACTION RÉFÉRENT REPRÉSENTATION INTRA TERRITORIALE DE LA CELLULE DE CRISE	
Plan de gestion de crise sanitaire de la CPTS Itinéraire Santé	
Version 1 – DATE : septembre 2023	
Concerne	Gaël DE BEAUDRAP
Missions	REPRÉSENTATION DE LA CELLULE DE CRISE AU SEIN DU ZONAGE DE LA CPTS
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ● Mobiliser les PSL de la zone ● Identifier et recenser les besoins en matériel de la zone ● Faire le lien avec la cellule de crise de la CPTS et les autres représentants territoriaux ● Faire le lien avec le pilote de la cellule de crise ● Réaliser des points réguliers avec la cellule de crise ● Décliner sur le territoire la stratégie mise en place
Moyens/ Outils	<i>A déterminer par la CPTS</i>

VI- DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

A. Politique d'archivage du plan de gestion de crise

L'ensemble des documents utilisés pendant la crise seront archivés en version papier et numérique (clef USB) dès la fin de la crise (fermeture de la cellule de crise).

Ces sauvegardes seront stockées dans les locaux de la CPTS, dans l'espace dédié au groupe crise sanitaire, dans un porte document rouge intitulé **PLAN DE GESTION SSE**. Leur accès sera réservé aux seuls membres de ce groupe ainsi qu'aux responsables de la CPTS.

B. Réactualisation du document

Le document cadre de la gestion de crise de la CPTS sera mis à jour 1 fois par an par le groupe. Cette réactualisation fera l'objet d'un travail de recherche sur l'évolution des risques, de la réglementation, des nouvelles possibilités de réponses humaines ou matérielles et les propositions d'évolution pour une plus grande efficacité.

Le document a été mis à jour en mai 2025

C. Politique d'information / sensibilisation et plan de formation

La CPTS va axer sa sensibilisation auprès des jeunes et des professionnels de santé du territoire. Les deux premières séances ont eu lieu les 13 et 20/09/2023 pour les plus jeunes.

Les membres du groupe crise sanitaire ont été formés les 6 et 7 octobre 2023 par le référent SSE SAMU zonal.

La CPTS a organisé le 11/04/24 une soirée pour les professionnels du territoire sur la problématique SSE et le rôle de la cellule de crise de la CPTS à travers des ateliers immersifs.

Une sensibilisation des plus jeunes sera proposée au printemps 2024 auprès des jeunes du club de football Camoins-La Treille- Eoures.

D. Programme annuel d'exercices et entraînements

Un premier exercice d'ouverture de la salle de crise a été réalisé par le groupe le 28/06/2023. Un exercice en lien avec le PPI ARKEMA aura lieu fin 2024.

E. RETEX et Réévaluation du dispositif

Un retex « à chaud » aura lieu dans la semaine après la sortie de crise entre les membres du comité de pilotage et l'ARS PACA.

Un retex « à froid » aura lieu deux mois après la sortie de crise.

Ces deux temps permettent au groupe crise sanitaire d'évaluer les process et d'envisager les modifications à apporter lors de la réactualisation annuelle.

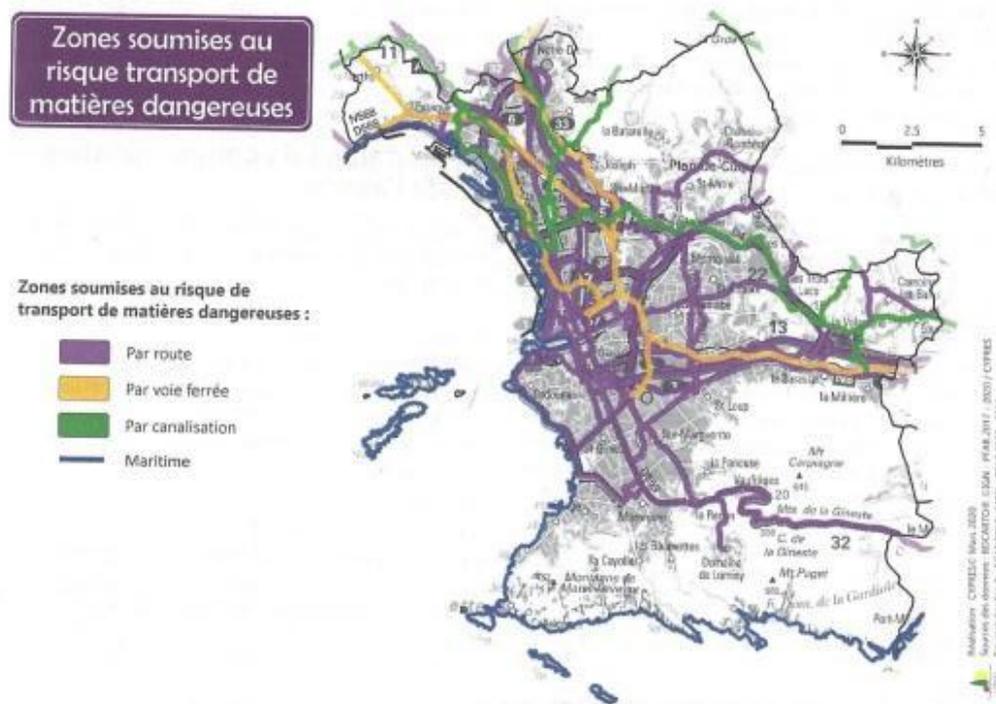
Un retex sera réalisé après chaque exercice avec l'ensemble de l'équipe crise sanitaire pour évaluer les points forts et les difficultés rencontrées lors de ces entraînements.

Retex de la soirée immersive sur la thématique AMAVI de janvier 2025. Etat des lieux des connaissances, apports théoriques (Triage START) et pratiques (gestes de Damage Control : garrot de fortune, garrot tourniquet, pansement compressif d'urgence). Support cognitif offert à tous les participants (Mémento Primo-Intervenants Attentat-Damage Control). (Annexe 10)

Retex sur notre participation à l'exercice CEVESO Arkema. Évaluation de notre process d'analyse de situation, gestion de l'alerte, validation d'ouverture de la cellule de crise et ouverture physique de la cellule. (aucune information transmise aux membres du groupe « crise sanitaire » sur la date de cet exercice pour une évaluation réaliste). (Annexe 11).

ANNEXES

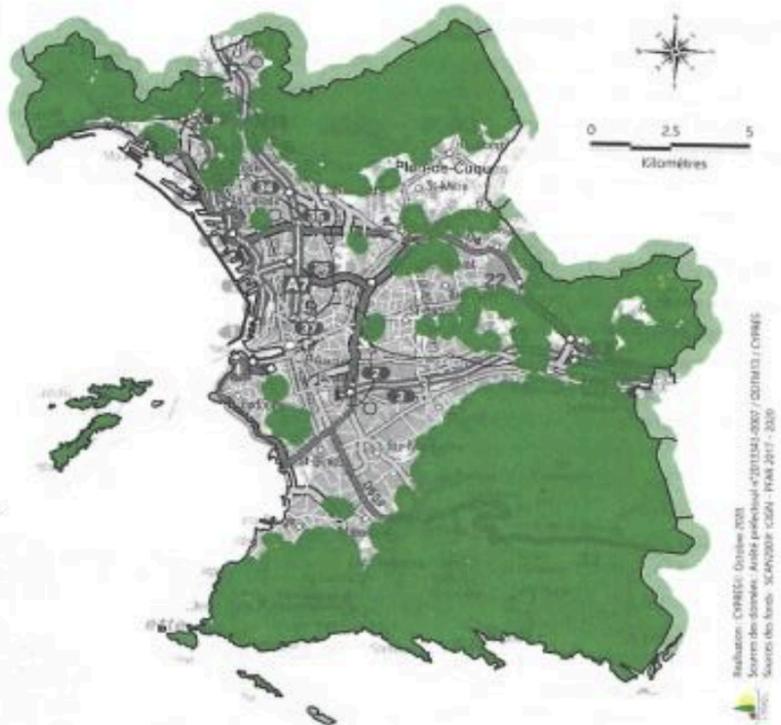
Annexe 1- Cartes des risques potentiels du territoire



Zones soumises au risque d'incendie de forêt

Légende :

- Zones soumises à l'aléa feu de forêt et aux obligations légales de débroussaillage (OLD)

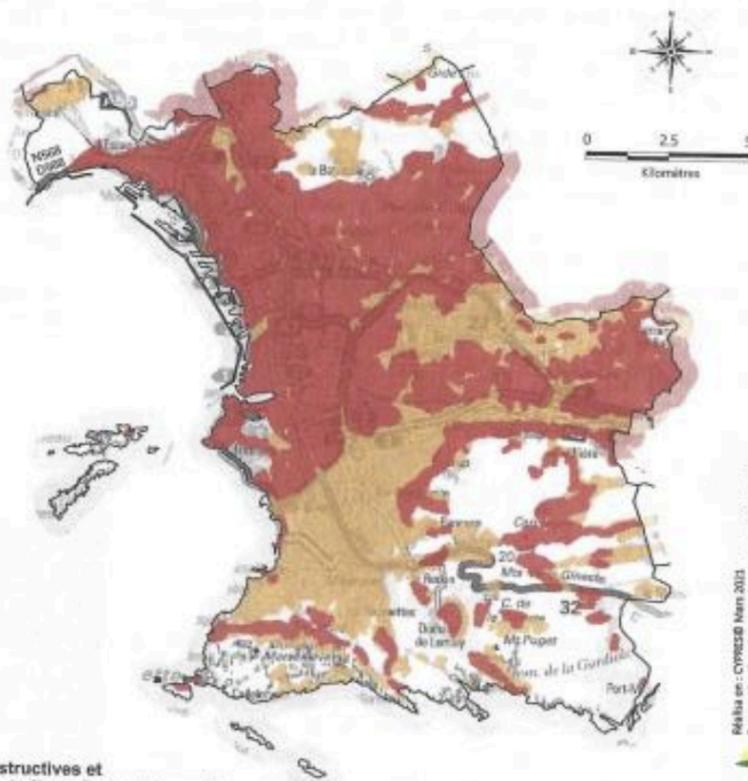


Réalisation : CYPRESSE, Octobre 2021
 Sources des données : Aurèle professionnel n°2011341-0007 / DDTM13 / CYPRESSE
 Sources des fonds : SCAN2009 / CSMA - PNA 2017 - 2020

Zones de retrait et gonflement des sols argileux

Légende :

- Aléa fort
- Aléa moyen

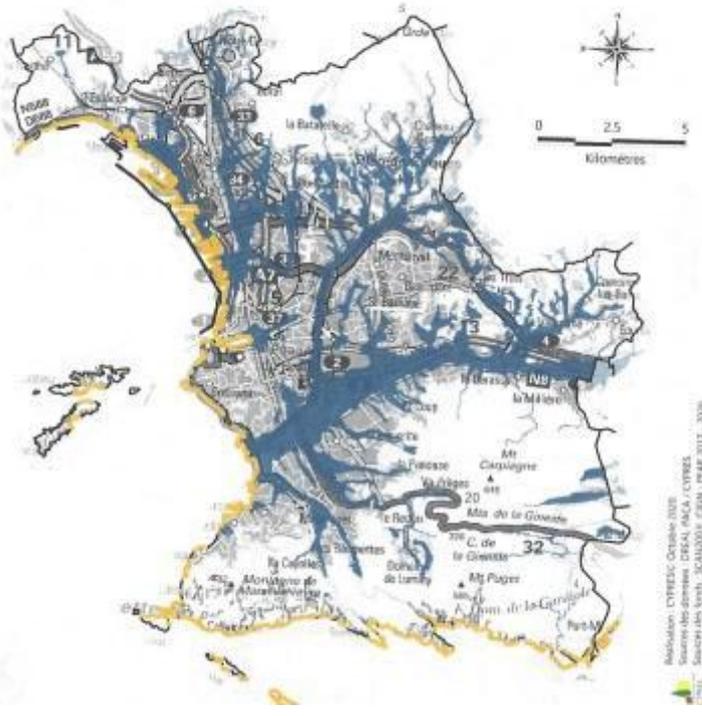


Réalisation : CYPRESSE Mars 2021
 Sources des données : géorisques / Lul'EAU / CYPRESSE
 Sources des fonds : Scan2009 / CSMA - PNA 2017-2020

Exemples de règles constructives et d'aménagement pour prévenir le risque retrait-gonflement des argiles

Zones soumises au risque d'inondation

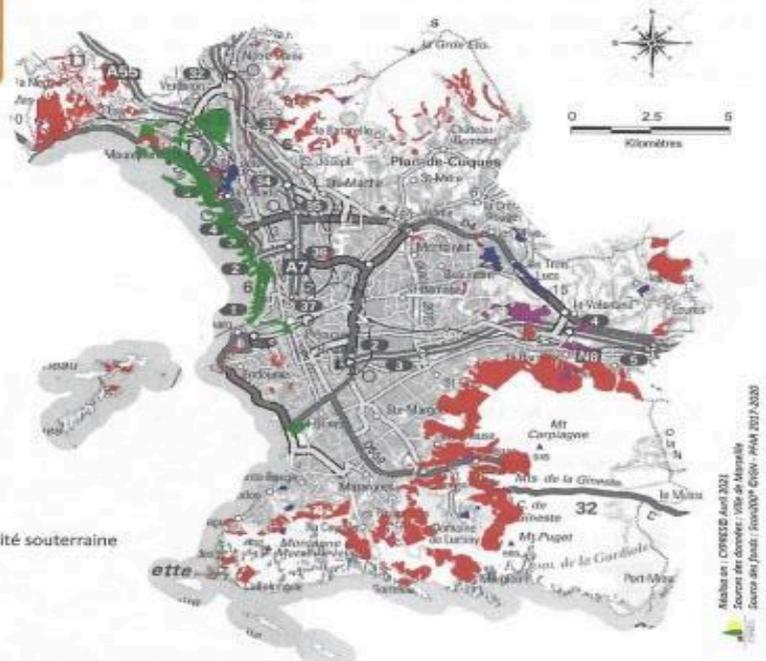
- Légende :**
- Enveloppe approchée des inondations potentielles (EAIP)
 - Littoral soumis à la submersion marine



Zones soumises au risque de mouvements de terrain

Carte (non exhaustive) établie en 1999

- Légende :**
- Chute de blocs
 - Glissement de terrain
 - Effondrement lié à une cavité souterraine
 - Tassement



Annexe 2- Coordonnées des structures, établissements, etc. présentes sur le territoire de la CPTS

13011

Etablissements	Adresse	Numéro
Ch Valvert	78 Boulevard des Libérateurs	0491876700
Clinique des Quatres Saisons	165 Route des Camoins	0491430094
Clinique St Roch	160 Route des Camoins	0491430120
Clinique St Martin	183 Route des Camoins	0491273000
Cabinet Médical	155 Route des Trois Lucs	0491430003
Clinique la Provencale	162 Route des Camoins	0491878601
Foyer de vie Les Chênes (Services aux personnes Handicapés)	Impasse des chênes	0491878230
Clinique St Bruno	48 Boulevard de la Treille	0491434800
CMP St Marcel	Traverse Notre Dame	0491357492
SSIAD Aisance à dom	546 Boulevard Mireille Lauze	0491017124
SSIAD pas de l apad	4 Rue Gimon	
EHPAD Les camoins	150 Route des camoins	04 91 87 84 40
EHPAD Le Hameau des Accates	32 Chemin de St Menet	04 91 87 78 00
EHPAD Résidence Marseillane	36 Boulevard de la Pomme	04 91 19 01 00
Irsam le Garlaban	27 Rue du Ruissatel	04 91 85 62 56
EHPAD Entraide Marylise	1 Rue du Dr Jules Giraud	04 91 44 82 50

13012

Etablissements	Adresse	Numéro
Clinique Chantecler	240 Avenue des Poilus	04 91 21 06 06
Hôpital Vert Coteau	96 Avenue des Caillols	04 91 18 68 68
CMP St Barnabé	101 Avenue des Caillols	04 91 93 95 30
Centre Médical St Barnabé la Fourragère	50 Avenue des Caillols	04 86 01 13 05
Clinique la Salette SSR	18 Traverse de la Salette	04 91 18 63 63
Clinique des Trois Lucs	28 Traverse de la Salette	04 91 93 01 20
Hôpital Beauregard	23 Rue des Linots	04 91 12 34 56
Adama (SSIAD)	341 Avenue de Montolivet	04 91 66 91 34
ADAR (SAAD)	10 Rue du Dr Cauvin	04 42 95 77 40
SSIAD SAJ	440 Avenue de Montolivet	
SSIAD pa ADAMA	341 Avenue de Montolivet	
MSP Bois Lemaitre	118 Avenue Jean Compadieu	04 91 93 95 15

13013

Etablissements	Adresse	Numéro
Hopital Laveran	34 Boulevard de Laveran	04 91 61 70 00
Centre Médical Urgence Med	27 Boulevard Lambert	04 86 01 17 91
Centre Médical Frais Vallon	160 Avenue de Frais Vallon	04 91 70 36 04
Centre Médical La Rose	35 Avenue Françoise Migneret	04 91 66 33 12
Centre Médical Château	107 Bis Boulevard Bara	04 91 50 15 00
Maison de convalescence Fernande Berger	15 Boulevard de la Présentation	04 91 10 87 00
CAMP la Rose Santé pour Enfants	98 Avenue de la Croix Rouge la Bégude Sud 13013	04 96 13 04 84
CESAM 13	72 Traverse des Bonnets	04 91 61 69 16
MSP du Vallon de Malpassé	13 Rue Raymonde Martin	04 91 58 58 20
Clinique Gériatrique de Chateau Gombert	40 Traverse de la Baume Loubière	04 91 05 40 00

EHPAD les Maisons de Marie	48 Avenue de Fournacle Cité la Marie	04 96 21 36 00
Résidence la Paquerie	17 Impasse des Aurengues	04 91 61 56 60
Résidence Clairefontaine	153 Chemin Notre Dame de la Consolation	04 91 21 05 50
EHPAD Les Jonquilles	130 Chemin des Jonquilles	04 91 66 22 24
EHPAD les Seolanes	8 Rue Simone Weil	04 91 61 62 63
Korian Mistral	83 Traverse Charles Susini	Directrice 07 62 67 19 15
Korian la Loubière	40 Chemin de la Baume Loubière	04 91 05 41 41
EHPAD La Souvenance	6 Boulevard Gueidon	04 91 66 00 19
EHPAD Résidence Notre Dame	184 Avenue des Chutes Lavis	04 91 12 91 12
Résidence du Domaine de Fontfrède	6 Avenue de Chateau Gombert	Directrice 07 68 00 41 30
Maison de Retraite les Cannes Blanches	9 Rue Edouard Mossé	04 91 10 89 00
EHPAD Le Chateau des Martégaux	54 Chemin des Martégaux	04 91 66 23 85
Maison de Retraite la Forézienne	52 Chemin de Rousset	04 91 66 02 64
EHPAD Cos St Maur	129 Avenue de la Rose	04 91 10 04 04
Résidence senior Saint-Paul UNIVI	3 Rue Raymonde Martin	

Annexe 3- Pharmacies du territoire

13011

Pharmacie Saint Marcel	158 Bd de Saint-Marcel	04 91 44 79 94
Pharmacie de la vallée	180 Bd de la Millière	04 91 24 76 75
Pharmacie de la Colline	134 Bd de la Valbarelle	04 91 44 73 00
Pharmacie du Parc St Cyr	130 Chem. la Valbarelle	09 52 45 74 62
Pharmacie du Midi	111 Rte des Camoins	04 91 27 25 88
Pharmacie de la Millière	116 Bd de la Millière	04 91 36 03 76
Pharmacie de la Valbarelle	108 Bd de la Valbarelle	04 91 44 70 74
Pharmacie de La Grognarde	2 Bd Berthier	04 91 44 67 38
Pharmacie Air Bel	117 Chem. de la Parette	04 91 35 22 57
Pharmacie de la Pomme	17 Av. Emmanuel Allard	04 91 44 97 47
Grande Pharmacie de la Valentine	Route de la Sablière Les Allées Casino	04 91 35 24 04
Pharmacie Saint Menet	Trav. des Écoles	04 91 30 16 15
APRIUM - pharmacie Valentine village	17 Rue de l'Audience	04 91 43 03 64
Pharmacie les 3 pins	25 Bd de Saint-Marcel	04 91 44 75 01
Pharmacie de la Barasse	110 Bd de la Barasse	04 91 36 05 46
Pharmacie Lamoureux	180 Bd de la Millière	-
Pharmacie Mongouachon	130 Chem. la Valbarelle	09 52 45 74 62
Pharmacie des Camoins	1 Mnt des Camoins	04 91 43 12 47
Selas Pharmadac	628 Rue Saint-Pierre	04 91 47 58 39
Pharmacie Calissi	allée de la Rouguière	04 91 89 57 76

13012

Pharmacie St-Barnabé	123 Av. de Saint-Julien	04 91 93 34 75
Pharmacie Decaroli/St-Barnabé	46 Av. de Saint-Barnabé	04 91 49 21 15
Pharmacie de Beaumont	108 Bd de Beaumont	04 91 93 33 53
Pharmacie du Petit Bosquet	243 Av. de Montolivet	04 91 66 23 42
Pharmacie Générale Beaumont	188 Av. du 24 Avril 1915	04 91 93 41 66

Pharmacie Saint Julien	27 Rue Pierre Béranger	04 91 93 40 49
Pharmacie Pichon	67 Av. des Caillols	04 91 93 64 03
Pharmacie Calcagni	Av. de la Fourragère	04 91 87 20 03
Pharmacie des Caillols Totum	286 Av. des Caillols	04 91 93 20 80
Pharmacie de la Parette	37 Rue Gaston de Flotte	04 91 42 27 53
Pharmacie du village St Barnabé	81 Rue Montaigne	04 91 49 69 28
Pharmacie Montaigne	7 Rue Montaigne	04 91 49 45 89
Pharmacie de la Comtesse	90 Bd de la Comtesse	04 91 93 16 57
Pharmacie Booth	81 Av. William Booth	04 91 44 57 75
Pharmacie de Bois Luzy	1 Pl. Bois Luzy Georges Guyot	04 91 49 35 32
Pharmacie des Trois Lucs	Av. des Trois Lucs ·	09 63 61 46 69
Pharmacie de Bois Lemaitre	118 Av. Jean Compadieu	04 91 93 42 09
Pharmacie de la Grande Bastide	14 Bd Bel air	04 91 93 34 19
Pharmacie Tawitian et Villani	240 Av. du 24 Avril 1915	04 91 93 40 65
Pharmacie Tonda	Avenue Boulaya d' Arnaud	04 91 93 36 16
Pharmacies des Cigalons	22 avenue des Cigalons	04 91 89 83 36
Pharmacie des peintres roux	144 av des Peintres Roux	04 91 93 40 24

13013

Pharmacie du 13è	60 Av. de la Croix Rouge	04 91 66 13 09
Pharmacie de Château Gombert	1 Rue Centrale	04 91 68 13 82
Aprium Pharmacie Metro la Rose	16 Rue Albert Einstein	04 91 61 06 12
Pharmacie des Olives	52 Av. Frédéric Mistral	04 91 66 22 23
Pharmacie Zobotto	13 Rue Raymonde Martin	04 91 66 03 44
Pharmacie de Saint Just	38 Rue Alphonse Daudet ·	04 91 61 45 22
Pharmacie Canino	15 Chem. de Château Gombert	04 91 66 41 42
Pharmacie La Rose	23 Av. François Mignet	04 91 66 31 22
Pharmacie Saint-Paul	32 Av. Saint-Paul	04 91 70 65 41
Pharmacie des Prairies	135 Chem. de Château Gombert	04 91 70 17 61

Pharmacie de la Verdière	40 Av. de la Rose	04 91 66 33 94
Pharmacie Technopole De Château Gombert	1 Rue Augustin Fresnel	04 91 11 73 12
Pharmacie des Vieux Cyprès	Bd Brumaire ·	04 91 66 14 31
Pharmacie Croix Rouge	Av. Marcel Delprat	04 91 68 15 32
Pharmacie des Jonquilles	160 Av. de Frais Vallon	04 91 93 54 96
Pharmacie Saint Eloi	237 ch de chateau gombert	04 91 50 88 20
Pharmacie Corot	67 Av. Corot	04 91 66 03 85
Pharmacie Ayme	93 Bd Barry	04 91 66 45 66
Pharmacie Nahabedian	63 Av. de Saint-Jérôme	04 91 66 24 48
Pharmacie Hôtel du Département	7 Rue Alphonse Daudet	04 91 66 15 32
Pharmacie Aldebert/la Marie	48 avenue Fournacle la marie	04 91 05 34 00
Pharmacie Denis	6, rue missiri cc la Batarelle haute	04 91 98 29 63
Pharmacie de la Marie 2	6, rue Isaïa	04 91 66 37 14
Pharmacie de l' Étoile	107 bd Bara	04 91 33 78 02
Pharmacie de Valdonne	1 av de Valdonne	04 91 66 05 34
Pharmacie Savournin Zakarian	72 ch du Merlan	04 91 98 07 66
Pharmacie des Martegaux	CC des Martegaux-148 av des Olives	04 91 66 28 09
Pharmacie Olivier Bacci	97 av des Olives	04 91 66 11 79
Pharmacie Risso Camellini	42 av Merleau Ponty	04 91 66 38 40
Pharmacie Oza	58 av Corot	04 91 66 42 78
Pharmacie St Paul	32 av Saint Paul	04 91 70 65 41
Pharmacie Livon	52 av Frédéric Mistral	-
Pharmacie Parent	75 av des Poilus	04 91 66 43 61
Pharmacie Simonet	1 rue Augustin Fresnel	04 91 11 74 51

Annexe 4: Formulaire de compétences - gestion SSE

Formulaire de compétences – Gestion SSE

Vous avez des compétences spécifiques en lien avec la gestion d'une crise sanitaire exceptionnelle ? Du matériel mobilisable en cas de besoin ?

Remplissez le formulaire ci-dessous :

Nom Prénom	Adresse e-mail
Téléphone	
Adresse professionnelle	
Profession	

Formations diplômantes

Formations certifiantes

Expériences professionnelles

Arrondissement

- 13011
- 13012
- 13013

Je souhaite suivre des formations en lien avec la gestion SSE

- Oui
 Non

Je suis volontaire pour faire partie de la réserve interne

- Oui
 Non

Je suis légitime pour vacciner

- Oui
 Non

Je suis abonné(e) à DGS-URGENT (réception alertes en temps réel)

- Oui
 Non

Je maîtrise une langue étrangère (si oui, laquelle)

Je maîtrise les outils connectés

- Oui
 Non

J'ai de la ressource matériel mobilisable (si oui, lesquels EPI, Barnum, tente...)

Avez-vous des locaux mobilisables en cas de besoins de stockage

- Oui
 Non

Annexe 5a- Annuaire des membres mobilisables de la Cellule de Crise

Fonction		Nom/Prénom	Profession
DÉCISION	1 ^{ère} ligne	GUILLANTON Johanna	Directrice CPTS
	2 ^{ème} ligne	GHAZAROSSIAN Julie	Coordinatrice CPTS
RÉFÉRENT SSE	1 ^{ère} ligne	DE BEAUDRAP Gael	INFIRMIER SAMU
COORDINATION MÉDICALE	1 ^{ère} ligne	CHABERT ALCARAZ Pascale	MÉDECIN
COORDINATION PARAMÉDICALE	1 ^{ère} ligne	PARISOT Alexia	INFIRMIÈRE
	2 ^{ème} ligne	PASQUINELLI Christelle	INFIRMIERE
	3 ^{ème} ligne	MIGNERET Céline	INFIRMIERE
COMMUNICATION	1 ^{ère} ligne	GOUDARD Agnès	INFIRMIÈRE
	2 ^{ème} ligne	MAAMRI Linda	INFIRMIERE
SUPPORT	1 ^{ère} ligne	SARTHOU Guillaume	INFIRMIER
	2 ^{ème} ligne	AHAMADA Sitty	INFIRMIERE
SECRÉTARIAT	1 ^{ère} ligne	GOUDARD Agnès	INFIRMIÈRE
	2 ^{ème} ligne	OLIVA Emmanuelle	INFIRMIERE

Annexe 5b- Membres mobilisés de la Cellule de Crise

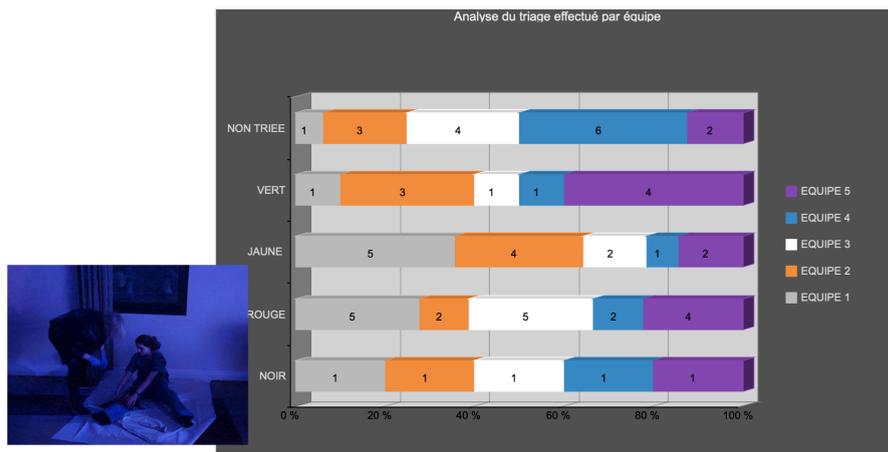
NOM	PRENOM	ARRIVEE DATE/HEURE	DEPART DATE/HEURE	SIGNATURE

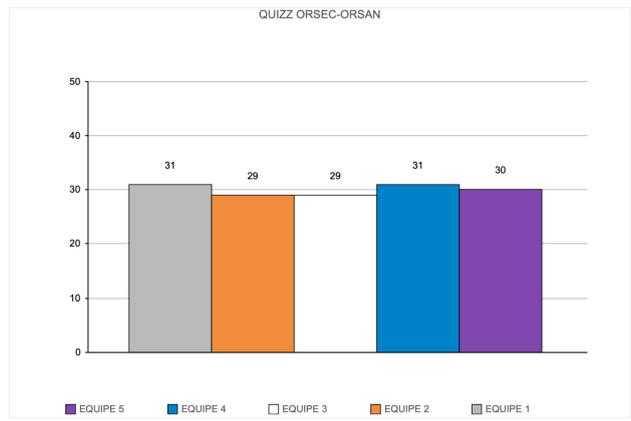
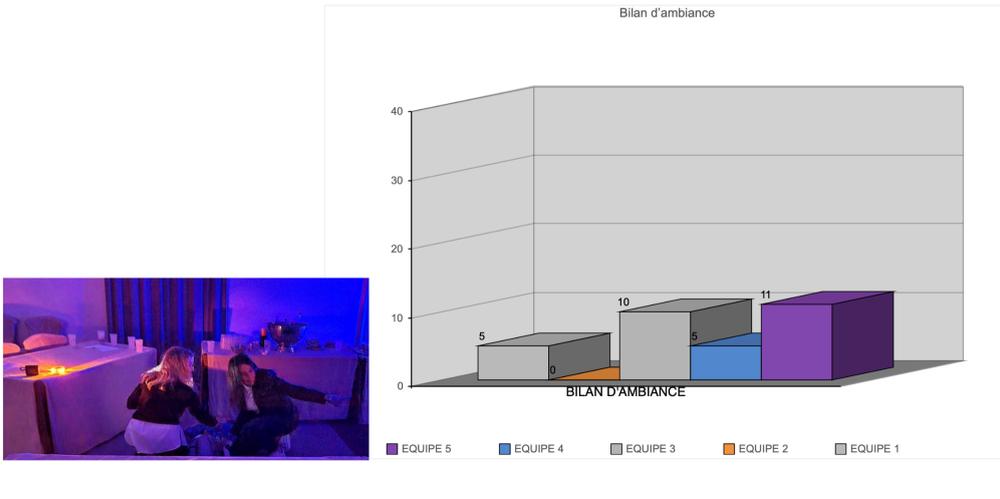


Objectif:

Evaluer la réaction des soignants libéraux en situation NOVI

- La sécurité est-elle prise en compte?
- Un bilan d'ambiance est-il rapidement passé?
- Une organisation est-elle mise en place pour porter secours?
- Comment s'effectue le triage des blessés et quel est son but?
- Les notions de Damage Control sont-elles connues et / ou maîtrisées?





POINTS FORTS

- Bilan d'ambiance passé
- Triage effectué sur la base des connaissances des participants
- Gestes de secours entrepris
- Bonne connaissances théoriques ORSEC-ORSAN



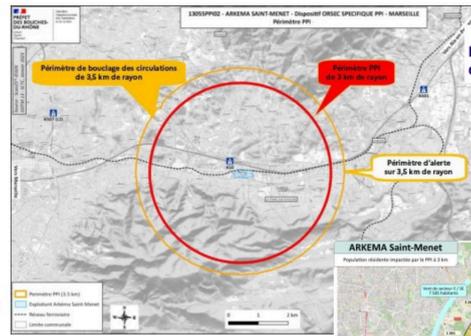
AXES D'AMELIORATION

- Bilan d'ambiance à passer plus rapidement (SAED)
- Découverte du triage START
- Découverte du pansement compressif d'urgence
- Révision du garrot de fortune et découverte du garrot tactique
- Peu de leadership car manque de formation SSE
- Manque de communication

Annexe 7- Retex exercice ARKEMA

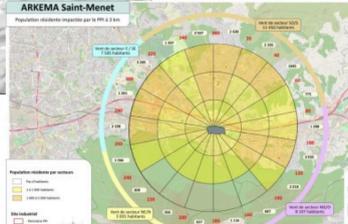
Exercice 25 01 2025



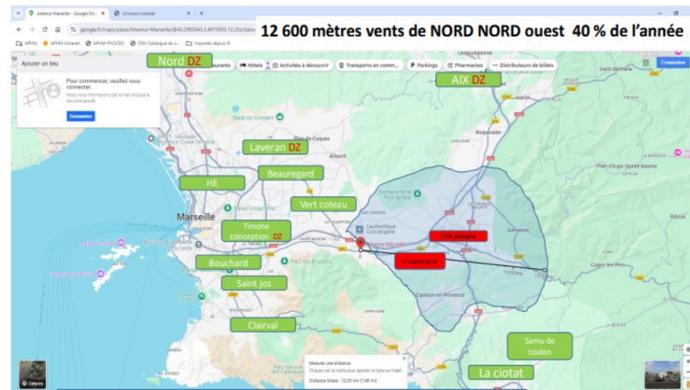


Pour l'exercice : Périmètre concerné et volume de population

ERP impactés : 108 dont ceux de la ZAC de Marseille-La Valentine.
 - IOP notable impactée : l'aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Menet (compétence MAMP).
 - Établissement sensible impacté : l'établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) de Marseille-La Valentine.



tine. Communes et quartiers de Marseille susceptibles d'être impactés par le nuage toxique :
 - Marseille 11^e, plus particulièrement les quartiers de Saint-Menet, de La Millière et d'Éoures ;
 - La Penne-sur-Huveaune ;
 - Aubagne
 Au total 30 839 personnes pouvant être impactées



Scénario

Déclencheur : chute d'un élément de grue sur le collecteur double enveloppe DN40 occasionnant une grande fuite d'ammoniac liquide (NH3) entre le semi-confinement et la casemate.

Fait aggravant : dysfonctionnement de 2 barrières automatiques de sécurité occasionnant une fuite alimentée.

Phénomène dangereux :

- Unité concernée : Parc ;
- Scénario majorant de référence : 1AL ;
- Type d'effet : Toxique ;
- Cinétique : Rapide.

Périmètre PPI : activation du périmètre de 3 km de rayon.

— ⇒ Périmètre d'alerte : diffusion de l'alerte sur un périmètre de 3,5

km de rayon (prise en compte des enjeux de circulation pour éviter un effet de nasse sur zone).

⇒ Périmètre de bouclage : activation du périmètre de 3,5 km de rayon.

⇒ Conditions météorologiques fictives :

- Direction du vent : bascule de vent de 320° à 260° entre 10h15 et 10h45 ;
- Vitesse du vent : 10,8 km/h (soit 3 m/s) ;
- Hydrométrie : absence de pluie ;
- Température : 10° c

Effets redoutés :

- Formation d'un nuage toxique ;
- Propagation de ce nuage en dehors du site en direction du secteur sous le vent de 80° à 140° conduisant au déclenchement du PPI sur un périmètre de 3 km de rayon.

TIME LINE



POINTS POSITIFS

- 1^{ER} contact pour validation d'ouverture de la salle de crise des référents SSE rapide.
- Décision rapide après analyse de la situation.
- Mise en sécurité du local de St Menet et ouverture de la salle de secours dans le 13^{ème}.
- Identification rapide des membres mobilisables pour l'ouverture
- Très bonne réactivité via WhatsApp des membres du groupe crise sanitaire
- En capacité d'ouverture de la salle de crise en ----- avec lien ARS et professionnels de santé du territoire

AXES D'AMELIORATION

- Quelques commentaires « parasites ».
- Matériels de confinement à acheter et disposer dans les 2 salles de crise.
- Achat d'un ordinateur pour la salle de crise 2
- Cahier ou autre à prédisposer pour la main courante
- Impossibilité de tester la fin de notre procédure d'ouverture avec l'envoi de mails ARS et Professionnels de santé



Annexe 8- Trame newsletter



Newsletter de Gestion de Crise Sanitaire - CPTS Itinéraire Santé

Face aux défis sanitaires actuels, la CPTS Itinéraire Santé met à votre disposition cette newsletter dédiée à la gestion de crise. Notre objectif est de vous fournir des informations fiables, des conseils adaptés et des ressources essentielles pour renforcer notre réponse collective face aux situations d'urgence sanitaire sur notre territoire.

N° 1 Le : -- / -- / ----

Rédigée par l'équipe de la cellule de crise de la CPTS



Introduction : Rôle et Objectifs de la Cellule de Crise

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Itinéraire Santé a constitué une cellule de crise dédiée pour faire face aux situations sanitaires exceptionnelles pouvant affecter notre territoire. Cette cellule pluridisciplinaire réunit des médecins, infirmiers, pharmaciens, et autres professionnels de santé volontaires, formés spécifiquement à la gestion de crise et à la coordination des soins en situation d'urgence.

Notre cellule de crise a été activée et a pour mission principale d'assurer une information permanente sur les risques sanitaires, de coordonner les actions des différents acteurs de santé du territoire, et de faciliter la communication entre les institutions officielles et les professionnels de terrain. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), les centres hospitaliers et les autorités locales pour garantir une réponse cohérente et efficace.

Dans un contexte de crise sanitaire, la collaboration interprofessionnelle n'est pas simplement souhaitable, elle devient essentielle. Notre force réside dans notre capacité à travailler ensemble, à partager nos connaissances et à coordonner nos actions. Cette newsletter se veut un outil au service de cette collaboration, un pont entre les différents acteurs de santé du territoire pour assurer la continuité et la qualité des soins, même dans ces circonstances plus difficiles.

Votre implication active dans ce réseau de vigilance et de partage d'information est cruciale. Ensemble, nous pouvons améliorer notre résilience collective face aux crises sanitaires et mieux protéger la santé de notre population.

Objectifs de notre newsletter

- Informer rapidement et précisément sur l'évolution de la situation sanitaire
- Vous conseiller sur les mesures à adopter dans votre pratique quotidienne
- Coordonner les actions et optimiser l'utilisation des ressources disponibles
- Anticiper les besoins et prévenir les situations critiques

Traitement de l'Information : Veille Sanitaire et Actualités

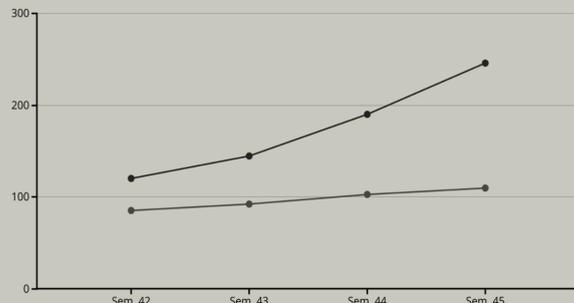


La cellule de crise de la CPTS Itinéraire Santé assure une veille sanitaire permanente afin de vous fournir une information fiable, vérifiée et pertinente pour votre pratique quotidienne. Notre équipe analyse rigoureusement les données issues de multiples sources officielles pour vous délivrer une synthèse claire de la situation sanitaire actuelle.

Synthèse des dernières recommandations officielles

Selon les dernières directives du Ministère de la Santé, publiées le 12 novembre 2024, les mesures de prévention contre les infections respiratoires hivernales sont renforcées. L'ARS a émis cette semaine une alerte concernant l'anticipation d'une épidémie de grippe particulièrement virulente cette saison, avec une recommandation forte de vaccination pour les populations à risque et les professionnels de santé.

Données épidémiologiques régionales



Identification des Risques Émergents et Potentiels



Dans notre mission d'anticipation et de prévention, la cellule de crise a identifié plusieurs risques sanitaires spécifiques à notre territoire qui méritent une attention particulière de tous les professionnels de santé. Cette analyse s'appuie sur les caractéristiques démographiques, géographiques et structurelles de notre zone d'intervention.

Risques spécifiques au territoire

Notre territoire présente une densité de population hétérogène avec des zones urbaines denses et des zones rurales isolées. Cette configuration entraîne des défis particuliers en matière d'accès aux soins et de propagation des maladies infectieuses. Les zones côtières connaissent une forte affluence touristique saisonnière, multipliant les risques d'importation de pathogènes. Enfin, la présence d'une population vieillissante (22% de plus de 65 ans) augmente la vulnérabilité globale face aux crises sanitaires.

Nous observons également une augmentation des populations précaires dans certains quartiers, avec un accès aux soins plus difficile et un risque accru de développement de foyers épidémiques non détectés précocement.



Scénarios de crise anticipés

🏥 Pénurie de lits de réanimation

Nos modélisations indiquent qu'en cas de pic épidémique, nos structures hospitalières atteindraient leur capacité maximale en 72 heures.

👨‍⚕️ Tension sur les ressources humaines

Un taux d'absentéisme de 15% des professionnels de santé compromettrait gravement la continuité des soins.

📦 Ruptures d'approvisionnement

Contact et Coordination avec la Cellule de Crise



La cellule de crise de la CPTS Itinéraire Santé constitue le point névralgique de notre dispositif de réponse aux situations sanitaires exceptionnelles. Composée d'une équipe pluridisciplinaire disponible 7 jours sur 7, elle assure un lien d'information entre les professionnels de santé du territoire, les patients, nos partenaires et l'ARS.

✉️ Adresse email dédiée

cpts11.12.13salledecrise@gmail.com

Cette adresse est surveillée en permanence par notre équipe. Tous les messages reçus sont traités par ordre de priorité et font l'objet d'une réponse dans un délai maximum de 24 heures.

Dans quelles situations contacter la cellule de crise ?

- Pour signaler une augmentation inhabituelle de cas similaires dans votre patientèle
- Pour alerter sur des symptômes atypiques ou particulièrement sévères
- Pour déclarer une situation de tension dans votre structure (manque de personnel, d'équipements, etc.)
- Pour partager des informations pertinentes issues de votre réseau professionnel
- Pour demander des précisions sur les recommandations en vigueur
- Pour solliciter un soutien logistique (approvisionnement en EPI, orientation de patients, etc.)
- Pour proposer votre aide ou vos compétences spécifiques
- Pour faire remonter des difficultés d'application des protocoles sur le terrain
- Pour suggérer des améliorations dans la coordination territoriale

Ce que la cellule de crise peut vous apporter

Notre cellule a été conçue comme un véritable centre de ressources pour tous les professionnels de santé du territoire. Notre équipe travaille sans relâche pour :

• Centraliser et vérifier les informations pertinentes avant de les diffuser • Produire des synthèses claires et des recommandations pratiques • Coordonner les actions entre les différents secteurs (ville, hôpital, médico-social) • Faciliter l'accès aux ressources nécessaires (matériel, personnel, information)

Nous vous rappelons que la cellule de crise n'a pas vocation à remplacer les circuits d'urgence habituels. Pour toute urgence médicale, le SAMU (15) reste le contact privilégié.

OUTILS

Procédure d'activation du dispositif de gestion de crise

	Procédure d'activation du dispositif de gestion de crise	Page 1 sur XX
---	---	---------------

<u>Rédaction :</u> Groupe crise sanitaire	<u>Validation :</u> Johanna Guillanton – Julie Ghazarossian – Gaël de Beudrap	<u>Date d'application :</u> Version 1
--	---	--

<u>Périmètre d'application :</u> Les CPTS ont pour mission socle la préparation d'un plan de gestion de crise sanitaire leur permettant de participer à l'ORSAN face à une Situation Sanitaire Exceptionnelle. Ce plan vise à organiser la réponse des acteurs des soins de ville face à une SSE

<u>Pourquoi :</u> Cette procédure permettra de mobiliser les moyens humains et matériels référencés sur son territoire En réalisant un état des lieux de l'écosystème de la CPTS, en analysant les forces et les faiblesses du territoire, il sera plus facile d'être le relais entre l'ARS et les professionnels de santé libéraux grâce à l'ouverture d'une cellule de crise propre à la CPTS

<u>Qui :</u> Le groupe « crise sanitaire » est à l'origine de cette procédure. Il s'est préparé à ces risques et sera en mesure d'armer la cellule de crise de la CPTS Itinéraire Santé.

<u>Procédure :</u> Cette procédure définit les modalités de déclenchement d'une ouverture de la salle de crise permettant de faire face à une SSE. Des documents spécifiques ainsi qu'un process amèneront les membres de ce groupe à armer la cellule de crise de la CPTS en lien avec l'ARS. Elle sera une source d'informations pour les professionnels de santé du territoire la plus réactive possible.

<u>Références :</u> -Guide méthodologique Plan de gestion de crise sanitaire -Guide d'aide à la préparation et à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles -Agressions collectives par armes de guerre -Note d'information n°DGOS/R5/CNAM/DDGOS/2023/3 du 12/01/2023 -DICRIM 2023 -Instruction relative à l'élaboration d'un bilan victimaire 12/12/2022

<u>Date de création :</u> Le 25/01/2023	<u>Date de modification :</u>	<u>Modifications apportées :</u>
--	-------------------------------	----------------------------------

Modèle type de point de situation

POINT DE SITUATION		
Description de l'événement (date de début de l'événement, nature, typologie, etc.)		
Impact de l'évènement et conséquences (organisationnelles, médiatiques, sur la sécurisation de l'établissement, sur l'accueil des résidents, etc.)		
Mesures de gestion (activation du plan bleu, cellule de crise, rappel de personnel, mobilisation de moyens matériels supplémentaires, évacuation, mise à l'abri, sécurisation, ruptures de flux, etc.)		
Effectuées	En cours	Non encore effectuées
Demande(s) spécifique(s)		

Modèle type de compte rendu

	<p>Compte rendu réunion SSE</p>	<p>Date:</p>
---	-------------------------------------	--------------

Heure de début:
Heure de fin:

<p><u>Présents:</u></p> <p><u>Absents :</u></p>
--

<p><u>Ordre du jour:</u></p>

--

Tableau de recensement du matériel

Type de matériel	Nombre	Date péremption	Lieu de stockage	Date de mise à jour des données

Tableau de recensement des moyens humains

Nom	Prénom	Profession	Adresse professionnelle	Téléphone

Mail type pour [ARS ouverture salle de crise CPTS Itinéraire Santé](#)
Marseille 13011, 13012, 13013

Votre nom

CPTS Itinéraire Santé Marseille 13011, 13012, 13013
67 Montée de Saint-Menet, bat B
13011 MARSEILLE
cpts11.12.13salledecrise@gmail.com

Date

Nom du destinataire

Point Focal Régional
Tel fixe :
E-mail :

Objet : Ouverture de la salle de crise CPTS Itinéraire Santé

Madame, Monsieur,

A la suite de votre mail que nous avons reçu en date du _____, nous vous signalons par le présent document l'ouverture de notre cellule de crise située dans les locaux de la CPTS, 67 Montée de Saint-Menet, 13011. La cellule de crise de la CPTS Itinéraire Santé restera en alerte 24h/24 et mettra en œuvre ses ressources pour contribuer à la continuité des soins de ville et assurer le lien entre les tutelles et les professionnels de santé de son territoire.

Marseille à compter du _____ à _____.

Bien cordialement

Votre nom
Titre

Mail d'information ouverture de salle de crise de la CPTS destinés aux membres, partenaires et professionnels de santé du territoire

CPTS Itinéraire Santé Marseille 13011, 13012, 13013
67 Montée de Saint-Menet, bat B
13011 MARSEILLE
cpts11.12.13salledecrise@gmail.com

Date : _____

Objet : Ouverture de la salle de crise CPTS Itinéraire Santé

Madame, Monsieur,

A la suite des informations que nous avons reçues de la part de l'ARS en date du _____, nous vous signalons par le présent document l'ouverture de notre cellule de crise située dans les locaux de la CPTS, 67 Montée de Saint-Menet, 13011 Marseille à compter du _____ à _____.

L'accès à nos locaux sera exclusivement réservé aux membres du groupe crise sanitaire.

La cellule de crise de la CPTS Itinéraire Santé restera en alerte 24h/24 et mettra en œuvre ses ressources pour contribuer à la continuité des soins de ville et assurer le lien entre les tutelles et les professionnels de santé de son territoire.

Pour toutes informations, vous pourrez nous joindre par mail :
cpts11.12.13salledecrise@gmail.com

L'équipe crise sanitaire

Mail type [ARS pour fermeture](#) de la cellule de crise de la CPTS Itinéraire Santé 13011, 13012, 13013

Votre nom

CPTS Itinéraire Santé Marseille 13011, 13012, 13013

67 Montée de Saint-Menet, bat B

13011 MARSEILLE

cpts11.12.13salledecrise@gmail.com

Date

Nom du destinataire

Point Focal Régional

Tel fixe :

E-mail :

Objet : Fermeture de la salle de crise CPTS Itinéraire Santé

Madame, Monsieur,

A la suite de votre mail signifiant la fin de la mobilisation de ressources exceptionnelles liées à la crise reçu le _____, nous vous signalons par le présent document la fermeture de notre cellule de crise située dans les locaux de la CPTS, 67 Montée de Saint-Menet, 13011 Marseille à compter du _____ à _____.

Bien cordialement

Votre nom

Titre

Mail d'information de fermeture de salle de crise de la CPTS destinés aux membres, partenaires et professionnels de santé du territoire

CPTS Itinéraire Santé Marseille 13011, 13012, 13013

67 Montée de Saint-Menet, bat B

13011 MARSEILLE

cpts11.12.13salledecrise@gmail.com

Date : _____

Objet : Fermeture de la salle de crise CPTS Itinéraire Santé

Madame, Monsieur,

A la suite des informations que nous avons reçues de la part de l'ARS en date du _____, nous vous signalons par le présent document la fermeture de notre cellule de crise située dans les locaux de la CPTS, 67 Montée de Saint-Menet, 13011 Marseille à compter du _____ à _____.

L'équipe crise sanitaire

Rappel Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Information à mentionner lors de la collecte des données à caractère personnel :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par [identité et coordonnées du responsable de traitement] pour [finalités du traitement]. La base légale du traitement est [base légale du traitement].

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : [destinataires des données].

Les données sont conservées pendant [durée de conservation des données prévue par le responsable du traitement ou critères permettant de la déterminer].

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. (en fonction de la base légale du traitement, mentionner également : Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données)

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter (le cas échéant, notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits) : [adresse électronique, postale, coordonnées téléphoniques, etc.]

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

N.B : distinguer dans le formulaire de collecte, par exemple via des astérisques, les données dont la fourniture est obligatoire de celles dont la fourniture est facultative et précisez les conséquences éventuelles en cas de non-fourniture des données.

Source

<https://www.cnil.fr/fr/exemples-de-formulaire-de-collecte-de-donnees-caractere-personnel>

GLOSSAIRE

ABM	Agence de la BioMédecine
ACI	Accord Conventionnel Interprofessionnel
ARS	Agence Régionale de Santé
ANSM	Agence Nationale de Sécurité du Médicament
ASN	Autorité de Sûreté Nucléaire
ANSP	Agence Nationale de Santé Publique
ASIP Santé Santé	Agence des Systèmes d'Information Partagés en Santé
CDS	Centre de Santé
CIC	Cellule Interministérielle de Crise
CIAV	Cellule Interministérielle d'Aide aux Victimes
CNIL	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
COD	Centre Opérationnel Départemental
COGIC	Centre Opérationnel de Gestion Interministériel des Crises
CORRUSS	Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires
COVID	Corona Virus Disease
COZ	Centre Opérationnel de Zone
CPTS	Communauté Pluriprofessionnelle Territoriale de Santé
CRAPS	Cellule Régionale d'Appui et de Pilotage Sanitaire
DD	Délégation Départementale
DDRM	Dossier Départemental sur les Risques Majeurs
DG ARS	Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé
DGS	Direction Générale de la Santé
DSO	Dispositifs Spécifiques Opérationnels
ECG	Electrocardiogramme
EFS	Etablissement Français du Sang
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées
Dépendantes	
EMS	Etablissement Médico-Social
ESP	Équipe de Soins Primaires
ESS	Équipe de Soins Spécialisés
MSP	Maison de Santé Pluriprofessionnelle
NRBC-E et Explosif	(Risque) Nucléaire Radiologique Biologique Chimique
ORSAN	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles
ORSAN AMAVI	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles Accueil Massif de Victimes non contaminées
ORSAN BIO	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles lors d'un risque biologique connu ou émergent

ORSAN CLIM	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles lors d'un phénomène climatique
ORSAN EPI VAC	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles
ORSAN NRC	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situation sanitaires exceptionnelles pour la prise en charge d'un risque Nucléaire Radiologique ou Chimique
ORSAN REB	Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires exceptionnelles pour la prise en charge d'un Risque Épidémique et Biologique
ORSEC	Organisation de la Réponse de la Sécurité Civile
PCA	Plan de Continuité d'Activité
PFR	Point Focal Régional
PGTHSSE	Plan de Gestion des Tensions Hospitalières et des SSE
POI	Plan d'Opération Interne
PPI	Plan Particulier d'Intervention
PVUS	Plateforme de Veille et d'Urgence Sanitaire
PZMRS	Plan Zonal de Mobilisation des Ressources Sanitaires
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente
SDACR	Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture
des Risques	
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SWOT	Strengths Weaknesses Opportunities Threats
SZDSP	Service Zonal de Défense, Sécurité, Planification
SSE	Situation Sanitaire Exceptionnelle
VSS	Veille et Sécurité Sanitaire

Index des schémas et des tableaux

TABLEAUX

Tableau n°1 « <i>Fiche identité de la CPTS</i> »	page 1
Tableau n°2 « <i>Composition de l'équipe projet de la CPTS</i> »	page 3
Tableau n°3 « <i>Modalités de fonctionnement du comité de pilotage</i> »	page 4
Tableau n°4 « <i>Les différentes communes et le nombre d'habitants du territoire de la CPTS</i> »	page 6
Tableau n°5 « <i>Cartographie des risques présents sur le territoire</i> »	page 7
Tableau n°6 « <i>Recensement des établissements sanitaires et médico-sociaux présents sur le territoire de la CPTS</i> »	page 8
Tableau n°7 « <i>Recensement des collectivités, institutions présentes sur le territoire de la CPTS</i> »	page 8
Tableau n°8 « <i>Recensement des professionnels de santé libéraux par commune</i> »	page 10
Tableau n°9 « <i>Le SWOT de la CPTS</i> »	page 12
Tableau n°10 « <i>Les différentes fonctions et missions de la cellule de crise de la CPTS</i> »	page 16
Tableau n°11 « <i>Tableau des outils</i> »	page 17
Tableau n°12 « <i>Récapitulatif 4 fiches Réflexes</i> »	page 18

SCHÉMAS

Schéma n°1 « <i>Composition de la cellule de crise de la CPTS</i> »	page 12
Schéma n°2 « <i>Processus d'activation de la cellule de crise de la CPTS</i> »	page 18

BIBLIOGRAPHIE

- Retour d'expérience de la crise COVID – CPTS Itinéraire Santé
- Le guide méthodologique du plan de gestion de crise sanitaire en version word, élaboré par l'ARS et l'URPS ML
<https://www.urps-ml-paca.org/les-guides-edites-par-lurps-ml/>
- Classification ORSAN des établissements de santé de la région PACA
Agence Régionale de Santé PACA – 15 juin 2023
- Diaporama du Club CPTS PACA – Plan de gestion d'une SSE – CPTS Grand Avignon 15 février 2024
- Cartographie des risques
<https://www.georisques.gouv.fr/accueil-collectivite>
- Agressions collectives par armes de guerre, conduite à tenir pour les professionnels de santé
- Article 20 - LOI n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique (1) – Légifrance
- Circulaire_du_2_mai_2003-2
- Dicrim-2023
- Fiche_pedagogique_prise_en_charge_situations_sanitaires_exceptionnelles
- Fiches-SSE-SFAR-SFMC-SFMU-2023
- Guide_situation_sanitaire_exceptionnelle
n° 6385-SG - Instruction relative à la procédure d'élaboration d'un bilan victimaire
- Note_d_information_DGOS_CNAM_ACI_CPTS_1675252355
- Plan_blanc2006-2
- Programme-seminaire-sse
- Recommandations et guide technique psc1 décembre 2023

Membres du groupe de travail

Écriture

Mr DE BEAUDRAP Gaël, Infirmier SAMU, référent groupe de travail
Me GOUDARD Agnès, Infirmière libérale
Me PARISOT Alexia, Infirmière libérale
Dr CHABERT ALCARAZ, Médecin généraliste
Mr SARTHOU Guillaume, Infirmier libéral

Mise à jour

Mr DE BEAUDRAP Gaël, Infirmier SAMU, référent groupe de travail
Me GHAZAROSSIAN Julie, Coordinatrice CPTS Itinéraire Santé
Me GOUDARD Agnès, Infirmière libérale
Me PARISOT Alexia, Infirmière libérale
Dr CHABERT ALCARAZ, Médecin généraliste
Mr SARTHOU Guillaume, Infirmier libéral
Me MAAMRI Linda, infirmière libérale
Me AHAMADA Sitty, infirmière libérale
Me OLIVA Emmanuelle, infirmière libérale
Me MIGNERET Céline, infirmière libérale

Relecture

Me GHAZAROSSIAN Julie, Coordinatrice CPTS Itinéraire Santé
Me GUILLANTON Johanna, Directrice CPTS Itinéraire Santé
Mr DE BEAUDRAP Gaël, Infirmier SAMU, référent groupe de travail